

LETTRE de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

LSI n°20 - JUILLET 2026



SOMMAIRE



p.5

ÉDITO



p.4

ACTUALITÉS



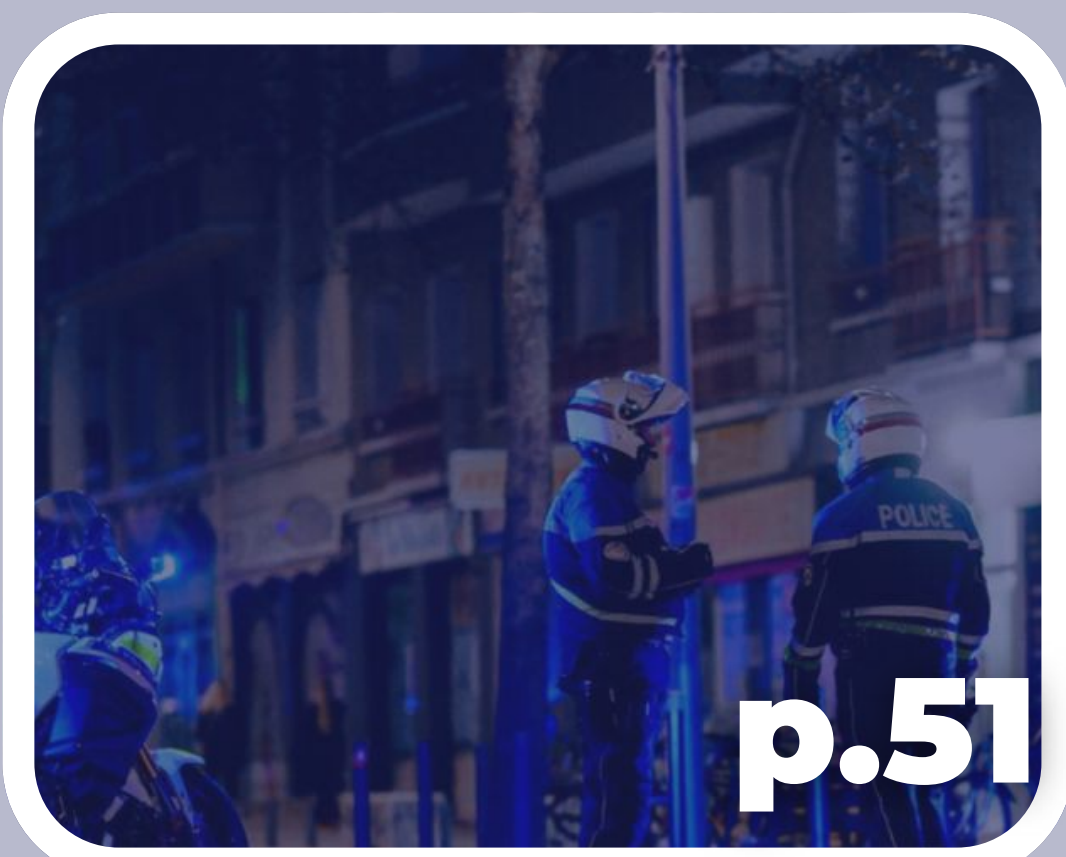
p.14

DOSSIER SPÉCIAL



p.45

DÉCRYPTAGE



p.51

FAITS DIVERS



p.65

ILS EN PARLENT

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chers amis,

Comme vous le savez, le CRSI a élargi ses travaux aux thématiques qui touchent à la souveraineté de notre nation. Après avoir évoqué les enjeux agricoles, énergétiques, ceux de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité ou encore de l'attractivité économique, il se penche aujourd'hui sur la question industrielle.

Le constat est sévère. En un demi-siècle, la France a perdu près de la moitié de ses emplois industriels : environ 2,5 millions de postes ont disparu entre 1974 et 2020, faisant passer les effectifs de 5,4 à 2,9 millions. Dans le même temps, la part de l'industrie manufacturière dans notre richesse nationale a été divisée par deux, pour tomber sous les 10 % de la valeur ajoutée, quand elle atteint encore le double en Allemagne. Peu de nations de la zone euro ont connu un décrochage aussi profond.

L'enjeu est de comprendre pourquoi produire en France est devenu si difficile. Charges, fiscalité, empilement de normes, coût de l'énergie : nos entreprises se battent à armes inégales, et aucun plan de sauvetage ou de relance ne corrigera durablement ce que des années de perte de compétitivité ont miné.

L'État n'a pas vocation à intervenir partout, mais à rendre à nos industries les moyens de s'en passer : lever les freins qui pèsent sur l'économie, encourager la création de valeur, et réserver l'intervention publique aux domaines qui touchent réellement à la souveraineté, comme la défense ou les technologies critiques.

C'est tout l'objet du dossier de ce numéro : vous proposer un état des lieux chiffré de l'industrie française, de ses filières stratégiques à ses ambitions de réindustrialisation.

Il me reste à vous souhaiter, à tous, un bel été. Comme on dit dans les paras : « Être et Durer » ! Reprenez des forces, profitez de ceux que vous aimez. On se retrouve à la rentrée !

Merci de votre fidélité.



Bonne lecture !
Thibault de MONTBRIAL
Président du CRSI

ACTUALITÉS

DU CRSI

CONFÉRENCE À TOULOUSE

20 mai 2026

Plus de 150 participants

Le 20 mai, Thibault de Montbrial était à Toulouse pour une conférence du CRSI 31, à l'initiative de Quentin Duros, son référent départemental. Le président du CRSI a analysé les défis de la France : souveraineté de l'État, capacité des forces de l'ordre, et nécessité d'une réponse politique forte. La soirée s'est conclue par un échange animé avec le public, témoignant de l'engagement du CRSI 31 sur ces sujets essentiels.



3^E CAFÉ DE LA SECURITE INTERIEURE

20 mai 2026

**Les jeunes CRSI échangent avec
le Préfet Christian Prouteau**

La troisième édition du café de la sécurité intérieure des Jeunes CRSI a eu l'honneur d'accueillir le Préfet Christian Prouteau, ancien officier de la Gendarmerie nationale, fondateur du GIGN et du GSPR. Les échanges ont porté sur la gestion de crise, les perspectives d'engagement dans la sécurité nationale, le leadership et la protection rapprochée du président de la République. Merci à Léa De Azevedo, Jeanne Frebault et au bureau des Jeunes pour cette belle soirée.

ŞALON DU LIVRE A NICE

30 mai 2026

Thibault de Montbrial au Festival du Livre de Nice

Le 30 mai, Thibault de Montbrial a participé au Festival du Livre de Nice pour présenter son dernier ouvrage, France : le choc ou la chute. Il y a donné une conférence et échangé avec un public nombreux autour des grandes questions qui engagent l'avenir du pays : quel avenir pour la France, quels choix s'imposent face aux défis à venir ? Ces deux journées ont confirmé que ces sujets touchent profondément nos concitoyens, et que l'envie de comprendre, d'analyser et d'agir est bien là.



LA DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL

9 juin 2026

Thibault de Montbrial à Balard pour un colloque sur la défense nationale

Le 5 juin, Thibault de Montbrial est intervenu à Balard au colloque « La défense militaire du territoire national », organisé par l'Académie de Saint-Cyr Coëtquidan. Il a ouvert la session sur l'hybridité de la menace, soulignant que le danger réside surtout dans le cumul des menaces : terrorisme, violences urbaines, cyberattaques, désinformation, sabotage. Certains États hostiles exploitent ces vulnérabilités pour affaiblir la France à l'extérieur.

RÉUNION DE TRAVAIL POUR LE CRSI IDF

10 juin 2026

Les adhérents franciliens réunis pour faire le point sur leurs travaux

Les adhérents franciliens du CRSI se sont réunis pour une réunion de travail, après le lancement de l'antenne IDF en mars dernier. Le groupe Numérique a présenté le bilan de ses travaux. Depuis de nouveaux groupes de travail ont vu le jour (Santé, Enseignement, Economie, NASA).

Nouveauté : ces groupes deviennent interdépartementaux et sont ouverts à tous les adhérents intéressés.



RÉUNION DES JEUNES CRSI

10 juin 2026

Un moment convivial pour les Jeunes CRSI

Les Jeunes CRSI se sont retrouvés pour un moment convivial, l'occasion d'aborder de nouveaux sujets et d'avancer sur les projets en cours. Une belle opportunité de renforcer les liens au sein du groupe, de partager les expériences de chacun et de préparer la rentrée universitaire.



PROJECTION DU FILM « L'ABANDON » SUIVI D'UNE CONFÉRENCE

11 juin 2026

**Projection et conférence avec
l'association Agir Ensemble.**

Le 11 juin s'est tenue la projection du film L'Abandon, réalisé par Vincent Garenq. Basé sur les enquêtes et les procès, ce long-métrage retrace les onze derniers jours de Samuel Paty, assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste.

À l'issue du visionnage, Thibault de Montbrial a animé un temps d'échange consacré à ce dossier. Il a notamment analysé la menace islamiste ainsi que les responsabilités mises en lumière lors des audiences.



CRSI 24 - SE SOUVENIR POUR TRANSMETTRE

18 juin 2026

Il y a 86 ans, le Général de Gaulle lançait depuis Londres son appel à poursuivre le combat pour la liberté. Pour cet anniversaire, le CRSI 24 organisait une commémoration à Saint-Astier, réunissant élus, des responsables associatifs et un porte-drapeau. Cet hommage a rappelé que liberté et démocratie exigent un engagement constant. Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

LA VIDÉO-PROTECTION DÉPARTEMENTALE DANS L'OISE

25 juin 2026

Thibault de Montbrial était à Beauvais pour soutenir la présentation du nouveau Centre de Supervision Départemental de l'Oise en présence de nombreux élus, dont la présidente du Conseil départemental de l'Oise Nadège Lefebvre et du sous-préfet.

La mutualisation départementale de la vidéoprotection permet un maillage territorial et s'impose comme un modèle à suivre. Il renforce la prévention, optimise la conduite de crise et facilite les enquêtes des forces de l'ordre.



CONFÉRENCE À ORLÉANS

1er juillet 2026

Thibault de Montbrial à Orléans pour une conférence sur la sécurité

Le 1er juillet, Thibault de Montbrial est intervenu à Orléans devant 150 personnes lors d'une conférence organisée par le CRSI, consacrée à la souveraineté de l'État, à l'insécurité croissante et à la nécessité d'une réponse politique forte. Ce déplacement a également été l'occasion d'un échange avec le maire Serge Grouard, qui a présenté les initiatives locales en matière de sécurité et de prévention.

SOIRÉE CRSI 24 AU CNEFG

2 juillet 2026

Les adhérents du CRSI 24 invités au CNEFG de Saint-Astier

Le 2 juillet, les adhérents de la Dordogne, réunis à l'initiative de Jean-Pierre Marty, référent départemental, ont visité le Centre national d'entraînement des forces de la gendarmerie à l'occasion de son 50^e anniversaire. La soirée a été marquée par des échanges nourris entre adhérents et responsables, au plus près des enjeux opérationnels.



CONFÉRENCE À DIJON ET VISITE DE L'ÉCOLE DE GENDARMERIE

8 et 9 juillet 2026

Thibault de Montbrial à Dijon pour une conférence sur son dernier livre.

Le 8 juillet à Dijon, Thibault de Montbrial est intervenu devant 160 personnes pour une conférence du CRSI sur la souveraineté de l'État, l'insécurité et la nécessité d'une réponse politique forte.

Le lendemain, l'équipe du CRSI a visité l'école de gendarmerie de Dijon sur l'invitation du général Muñoz. Au programme : observation des entraînements d'élèves gendarmes et échanges sur leur cadre légal d'intervention.

CONSERVATIVE POLITICAL ACTION CONFERENCE À LONDRES

16 juillet 2026

Defending Europe's Borders

Le jeudi 16 juillet, Thibault de Montbrial était invité à la CPAC Great Britain 2026 à Londres, pour participer à une table ronde autour du thème « Defending Europe's Borders » aux côtés de Matt Schlapp, Carlo Fidanza, Declan Ganley et Georgiana Teodorescu.

Cette journée a été l'occasion d'échanges avec des personnalités venues de toute l'Europe et des États-Unis, parmi lesquelles de nombreux élus et anciens ministres.





AGENDA

DES PROCHAINES SEMAINES



CONFÉRENCE À **PHALEMPIN**

Lundi **21 septembre à 19h**

INSCRIPTION

5 RUE JEAN-BAPTISTE LEBAS
59 133 PHALEMPIN

CONFÉRENCE À **SAINT-MALO**

Mercredi **30 septembre à 19h**

INSCRIPTION

LE CARRÉ
4 AVENUE LOUIS MARTIN
35400 SAINT-MALO



Rotary
Club de Cambrai



CONFÉRENCE À **CAMBRAI**

Mercredi **8 octobre à 19h30**

INSCRIPTION

SALONS SAINT JACQUES
RUE DE LILLE
59 554 NEUVILLE SAINT RÉMY
(CAMBRAI)

CONFÉRENCE À **PÉRIGUEUX**

Mercredi **15 octobre à 19h30**

INSCRIPTION

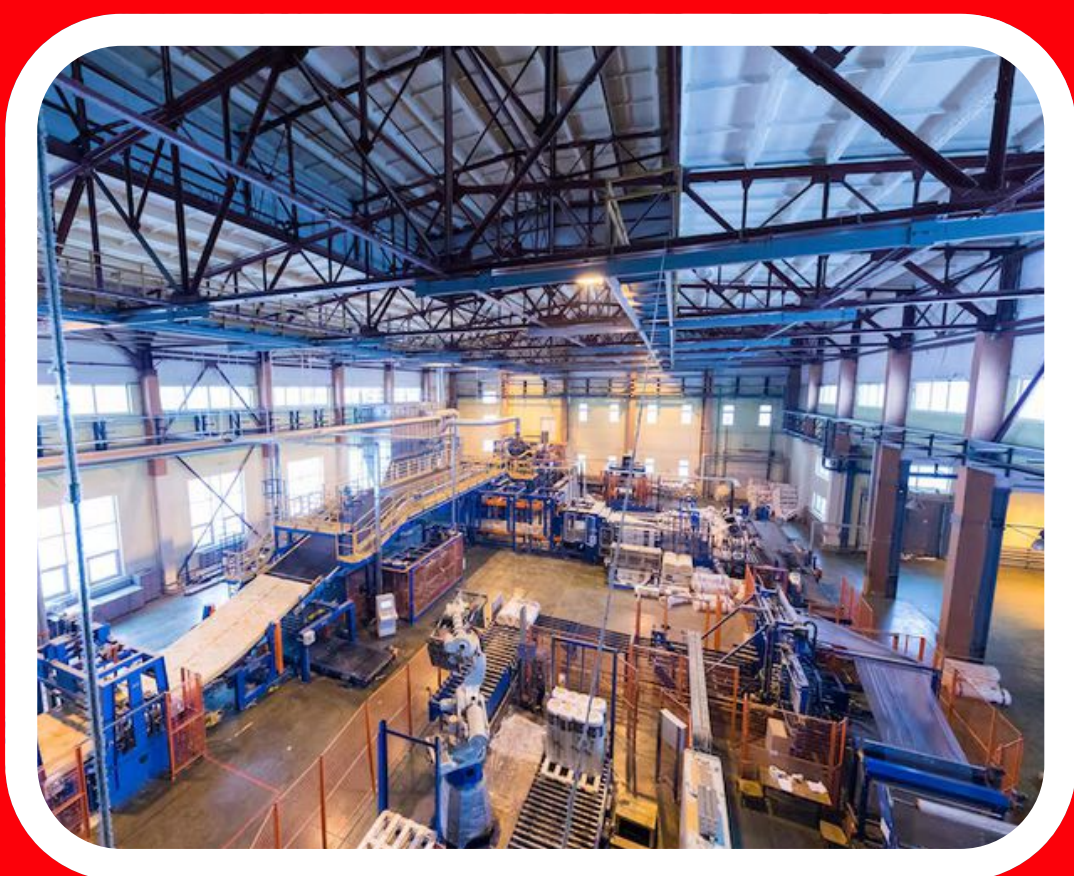
SALLE DE LA FILATURE
15 CHEMIN DES FEUTRES DU TOULON
24000 PÉRIGUEUX



L'INDUSTRIE

FRANÇAISE

SOMMAIRE



Le dossier spécial de la **Lettre sur la Sécurité Intérieure** dresse un état des lieux chiffré de l'industrie française : poids économique, performance et panorama sectoriel.

1. LA PART DE L'INDUSTRIE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
2. CHIFFRE D'AFFAIRE ET VALEUR AJOUTÉE DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE
3. POURQUOI LA FRANCE A-T-ELLE DÉCROCHÉ INDUSTRIELLEMENT ?
4. LE SECTEUR PRIVÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE : PRINCIPAUX SECTEURS ET DISTINCTION PUBLIC-PRIVÉ
5. INDICE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET CULTURE MÉTHODOLOGIQUE : DES SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES
6. ÉTAT DES LIEUX DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES
7. INVERSION INÉDITE DANS LE SOLDE D'EXPORTATION AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS
8. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE EN FRANCE
9. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE LA DÉFENSE EN FRANCE
10. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR INDUSTRIEL DU LUXE EN FRANCE
11. QUELLES AMBITIONS GOUVERNEMENTALES POUR LA RELANCE ?
12. FOCUS HISTORIQUE ET IDÉOLOGIQUE
13. L'INDUSTRIE FRANÇAISE FACE À SES DEUX LECTURES : L'ÉTAT & L'ÉCONOMIE DE L'OFFRE
14. SURREPRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE DANS LES EXPORTATIONS FRANÇAISES



LA PART DE L'INDUSTRIE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Source : INSEE "Les entreprises industrielles en 2023"

ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS DÉCENNIES

Le recul est spectaculaire : la part de l'industrie manufacturière dans le PIB est passée de près de 23 % en moyenne dans les années 1950 à un peu moins de 15 % dans les années 1990, puis a chuté à 12,5 % dans les années 2000, avant de passer sous les 10 % dès 2018. En 2025, tendance stable mais fragile : production industrielle en hausse (+1,1 %), portée par l'aéronautique et un rebond partiel de l'automobile (+3,3 % après -9,5 % en 2024), mais valeur ajoutée industrielle limitée à +0,6 %, en net ralentissement après +5,5 % l'année précédente.

CONSTAT

L'économie s'est tertiaisée et la part de l'industrie manufacturière dans le PIB s'est fortement réduite, à rythme variable : lent entre 1950 et 1990, plus rapide dans les années 2000.

CHIFFRES DE L'EMPLOI INDUSTRIEL EN FRANCE

- Emploi manufacturier (2023) : 2,9 millions de salariés (87 % de l'industrie totale).
- Emploi industriel total (2023) : 3,4 millions de salariés ETP, soit 22 % de l'emploi des secteurs marchands non agricoles et non financiers.
- Part de l'industrie manufacturière dans le PIB : 9,29 % en 2023, 9,38 % en 2024 (INSEE, valeur ajoutée brute des branches / PIB).

L'emploi industriel représente 11 % de l'emploi total en France en 2024 (Ministère de l'Intérieur).



CHIFFRE D'AFFAIRES ET VALEUR AJOUTÉE DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Source : INSEE "Les entreprises industrielles en 2023"

En 2021, l'industrie française rassemble 274 200 entreprises et emploie 3,2 millions de salariés en équivalent temps plein, soit 23,4 % des salariés de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 1 255 milliards d'euros et dégagent une valeur ajoutée de 325 milliards d'euros. Ce poids est disproportionné par rapport au nombre d'entreprises : elles génèrent 30 % du chiffre d'affaires et 28 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs alors qu'elles ne représentent que 8 % des entreprises du marché français. La valeur ajoutée mesure la richesse créée par une entreprise dans son processus de production : elle correspond à la différence entre la valeur de sa production (chiffre d'affaires) et la valeur des biens et services qu'elle a consommés pour produire (matières premières, énergie, services extérieurs, etc.).

RÉPARTITION AU SEIN DE L'INDUSTRIE

L'industrie manufacturière domine très largement le secteur : elle représente autour de 87 % du secteur industriel en matière de salariés en temps plein (ETP), 82 % de valeur ajoutée et 83 % de chiffre d'affaires. Au sein de la valeur ajoutée manufacturière (267,4 Md€), les grandes composantes sont les industries agroalimentaires (50,4 Md€), les autres produits industriels manufacturés (131,4 Md€), les équipements électriques/optiques/machines (40,6 Md€) et les matériels de transport (39,8 Md€). Le reste du secteur industriel

(énergie, eau, déchets) contribue pour 57,2 Md€, un montant notable au regard de ses effectifs réduits, du fait de son caractère très capitalistique.

UNE INDUSTRIE FORTEMENT CAPITALISTIQUE

L'industrie se caractérise par une intensité capitalistique élevée, c'est-à-dire un volume important d'immobilisations corporelles (machines, équipements, installations) rapporté au nombre de salariés : 322 000 € par ETP en 2021, contre 215 000 € pour l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières. Cette intensité traduit le besoin d'investissements lourds pour produire, qu'il s'agisse d'usines automatisées, de lignes de production complexes ou d'infrastructures énergétiques. Ce niveau élevé d'équipement par salarié, démontre que la France dispose d'appareils productifs sophistiqués et technologiquement avancés, ce qui traduit la présence d'industries de pointe capables de rivaliser sur des segments à forte valeur technologique.



COMPARAISON AVEC LES AUTRES SECTEURS

L'industrie se distingue par un taux d'exportation élevé : elle réalise 38 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, soit plus de deux fois plus que l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières. En revanche, son taux de valeur ajoutée est plus faible que la moyenne : 26 % contre 29 % en 2021, car l'industrie mobilise plus d'intrants que les autres secteurs dans son processus de production. Son taux de marge (32 %) reste néanmoins légèrement supérieur à celui de l'ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières (30 %).

Enfin, l'industrie est marquée par une forte concentration : les 97 grandes entreprises réunissent 34 % des salariés, 59 % des immobilisations corporelles, 44 % de la valeur ajoutée et 62 % du chiffre d'affaires à l'export, une concentration plus forte que dans presque tous les autres grands secteurs.



POURQUOI LA FRANCE A-T-ELLE DÉCROCHÉ INDUSTRIELLEMENT ?

Trois think tanks, trois lectures complémentaires d'un même effondrement.

L'**Institut Thomas More** situe les racines du mal dans une série de choix politiques accumulés depuis 1975. La retraite à 60 ans, en creusant durablement les charges sociales pesant sur le travail, aurait directement pesé sur la compétitivité industrielle. Les privatisations de 1986, menées sans créer de fonds de pension domestiques, auraient privé le pays d'un actionnariat de long terme, laissant le capital des grandes entreprises françaises passer massivement sous contrôle étranger. L'impôt sur la fortune, enfin, aurait accéléré des départs de profils entrepreneuriaux mobiles, avec un effet qualitatif jugé plus grave que son faible rendement budgétaire.

L'**Institut Montaigne**, pointe plutôt l'échec des politiques récentes de réindustrialisation. Le plan France 2030 aurait mal ciblé ses efforts en misant sur les "acteurs émergents" plutôt que sur la consolidation des PMI et ETI existantes, qui concentreraient les deux tiers du potentiel industriel réel. S'y ajoutent une gouvernance éclatée en appels à projets sans pilotage incarné, une pénurie de compétences techniques, un manque de foncier industriel disponible, une épargne des ménages mal orientée vers l'investissement productif, et un prix de l'énergie deux à quatre fois supérieur à celui des États-Unis.

La **Fondation Jean-Jaurès** insiste sur la dimension territoriale du phénomène : la part de l'industrie dans la valeur ajoutée serait passée d'environ 28 % en 1980 à moins de 17 % en 2020, avec des trajectoires très inégales selon les bassins d'emploi. Le rapport souligne aussi un déficit d'image de l'industrie et un coût du travail resté supérieur à la moyenne européenne, dans un contexte de robotisation plus faible qu'ailleurs.

En conclusion, les trois grilles d'analyse permettent de constater que l'industrie française est sujette à une déstructuration profonde, la contraignant à repenser son modèle.

L'attractivité économique de la France - Décembre 2025



LETTRE de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE

DOSSIER SPÉCIAL

L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

DÉCEMBRE 2025



**Retrouvez notre dossier spécial consacré
aux freins et atouts de l'économie française
(Décembre 2025)**



LE SECTEUR PRIVÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE : PRINCIPAUX SECTEURS ET DISTINCTION PUBLIC-PRIVÉ

INTRODUCTION

En 2024- 2025, l'industrie représente environ 19 % du PIB français, positionnant la France au 3e rang européen et au 5e rang mondial. Le secteur génère plus de 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie directement plus de 3 millions de salariés, auxquels s'ajoutent plusieurs millions d'emplois indirects dans les services aux entreprises (1).

À titre de comparaison, le secteur tertiaire (services) concentre environ 78 à 79 % du PIB, tandis que le secteur primaire (agriculture) en représente seulement 1,5 à 2 %. L'industrie, bien que structurellement minoritaire en part de PIB, constitue le principal moteur de l'exportation et de la souveraineté économique française (2).

A. Critères juridiques et de gouvernance

La distinction fondamentale entre secteur public et secteur privé repose sur la structure du capital et le mode de gouvernance. Une entreprise est considérée comme privée lorsque son capital est majoritairement détenu par des acteurs non étatiques, actionnaires particuliers, fonds d'investissement, familles fondatrices, et qu'elle est soumise aux règles du droit commercial. À l'inverse, une entreprise publique est une entité dans laquelle l'État ou une collectivité territoriale détient une participation majoritaire ou exerce un contrôle déterminant, conformément à la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (3).

Pour être classée dans la catégorie des Grandes Entreprises privées, une société doit remplir au moins l'un des critères suivants : employer au moins 5 000 salariés, réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 milliard d'euros, ou afficher un total de bilan supérieur à 2 milliards d'euros. La France compte environ 250 à 300 entreprises répondant à ces critères. Bien que peu nombreuses, elles emploient près de 30 % des salariés du secteur privé et réalisent une part prépondérante des exportations françaises (4)

B. Différences en matière d'emploi et de dynamiques sociales

En termes d'évolution de l'emploi, les trajectoires publique et privée divergent structurellement. Au quatrième trimestre 2024, l'emploi salarié dans le secteur privé a reculé de -0,3 % (soit - 68 000 emplois), tandis que l'emploi public a progressé de +0,5 % sur l'année 2024 (soit +32 100 emplois par rapport à fin 2023). Sur l'ensemble de l'année 2024, l'emploi total n'a progressé que de +109 000 emplois (contre +227 000 en 2023), le secteur privé ayant été particulièrement affecté par le recul du tertiaire marchand (-34 000 emplois) (5).

Dans l'industrie spécifiquement, l'emploi salarié privé a progressé de +15 000 postes en 2024 (soit +0,4 %), après +36 000 en 2023, marquant un net ralentissement. Le secteur de l'agroalimentaire a été le seul à accélérer (+9 000 emplois), tandis que la fabrication d'autres produits industriels a reculé (-9 000). Ce ralentissement contraste avec les seize années de baisse continues entre 2001 et 2016, suivies d'une remontée progressive depuis 2017 (6).



C. Logiques économiques et objectifs

Le secteur privé industriel est soumis à une logique de rentabilité et de compétitivité : il doit générer des bénéfices pour rémunérer ses actionnaires et financer ses investissements.



En 2024, les PME industrielles privées ont maintenu un effort d'investissement notable : plus de 53 % d'entre elles ont investi, principalement dans la modernisation de l'outil productif et la transition écologique. Cependant, 54 % des dirigeants citent l'insuffisance de la demande comme premier frein à la croissance, et 45 % signalent des difficultés de recrutement. Le PMI Flash Composite pour la France s'établissait à 48,5 en juin 2025, signalant un dixième mois consécutif de contraction du secteur privé (7).

Le secteur public, en revanche, répond avant tout à des missions de service public et d'intérêt général : sécurité énergétique (EDF, Orano), défense nationale (Thales partiellement public), aménagement du territoire. Il bénéficie de garanties étatiques et d'un accès facilité aux financements publics, mais est soumis à des contraintes politiques et réglementaires spécifiques. Ses décisions d'investissement ou de restructuration sont souvent encadrées par l'État actionnaire.

D. Obligations en matière de transparence et de RSE

Les grandes entreprises privées françaises, en particulier celles cotées au CAC 40, sont soumises à des obligations croissantes en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et de critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'industrie est par ailleurs l'un des secteurs les plus scrutés en matière d'émissions de gaz à effet de serre : en 2024, elle est responsable d'environ 20 % des émissions de GES françaises. Les entreprises privées doivent acquérir des quotas d'émission dans le cadre du marché européen carbone (SEQUE-UE), créant une pression financière directe sur leur compétitivité, une contrainte qui s'applique différemment aux entités publiques.

E. L'énergie : TotalEnergies, premier groupe privé français

TotalEnergies SE constitue l'entreprise française au chiffre d'affaires le plus élevé au sein du CAC 40. Avec 195,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, le groupe devance largement ses concurrents domestiques. Sa présence dans plus de 40 pays et ses activités couvrant la production pétrolière et gazière, le raffinage, la distribution et les énergies renouvelables (plus de 2 GW renouvelables installés en France en 2024) en font un acteur stratégique mondial. Le trio TotalEnergies–Engie–Veolia cumule à lui seul 314 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit près de 19 % de l'ensemble du CAC 40 (8).

F. Les industries mécaniques

Les industries mécaniques représentent 20 % de l'industrie française et se classent au 6e rang mondial selon la Fédération des Industries Mécaniques (FIM). Ce secteur hétérogène recouvre la métallurgie, la fabrication de produits métalliques, les machines et équipements, répartis sur 50 secteurs d'activité au sens de la nomenclature NAF. Il constitue le premier employeur de l'industrie en nombre d'établissements et de métiers, quasi-entièrement au sein de structures privées, PME et ETI familiales pour l'essentiel (9).

Pour résumer

L'industrie privée française repose sur un tissu sectoriel diversifié et robuste, dont les piliers sont l'agroalimentaire (premier employeur), l'énergie (TotalEnergies, 195,6 Mds€ de CA), l'automobile (Stellantis, 156,9 Mds€), l'aéronautique (Airbus, 69,2 Mds€), le luxe (LVMH, 84,7 Mds€) et les industries mécaniques (20 % de l'industrie nationale).





Le secteur privé se distingue du secteur public par sa gouvernance actionnariale, sa soumission à la concurrence internationale, ses obligations RSE/ESG et sa sensibilité aux cycles économiques. En 2026, malgré un contexte de demande atone et des marges sous pression, l'industrie privée française conserve des fondamentaux solides, portée par la transition écologique, les investissements en IA et la dynamique export, notamment dans la défense et l'aéronautique.

1. Bpifrance Le Hub, INSEE Estimations d'emploi 2024
2. INSEE, Indicateurs macroéconomiques 2024-2025
3. Légifrance : Loi n°83-675 du 26 juillet 1983
4. techfind.fr : La plus grosse entreprise en France : chiffres clés, 2026
5. INSEE : Estimations trimestrielles d'emploi, T4 2024 ; Estimations provisoires annuelles 2024
6. INSEE, Les Estimations d'emploi provisoires en 2024
7. Bpifrance : Dynamiques industrielles 2026 ; TradingEconomics PMI France juin 2025
8. Classement CAC 40 par CA 2024
9. Bpifrance Le Lab, Chiffres-clés de l'industrie manufacturière





INDICE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET CULTURE MÉTHODOLOGIQUE : DES SPÉCIFICITÉS FRANÇAISES

Source : INSEE *Les entreprises industrielles en 2023*.

La Direction générale du Trésor établit un comparatif européen de la production industrielle à partir de l'indice de production industrielle (IPI, voir encadré plus bas) manufacturier. Celui-ci démontre que la production industrielle française évolue plus favorablement que celle de ses voisins européens depuis 2019, même si elle reste légèrement en dessous de son niveau pré-Covid, avec un écart de -4,3 points au deuxième trimestre 2025 par rapport à 2019. Le recul est nettement plus marqué en Allemagne (-12,4 points), pénalisée par ses secteurs énérgo-intensifs, et en Italie (-6,3 points), freinée par l'automobile et la chimie-pharmacie. La France affiche donc une résilience relative de son appareil productif malgré un contexte international difficile.

PARADOXE DU NIVEAU D'INDUSTRIALISATION

Si la France résiste mieux en dynamique, elle reste néanmoins moins industrialisée en valeur absolue : la part de la valeur ajoutée manufacturière dans l'économie française s'élève à 10,8 % au premier trimestre 2025, contre 16,0 % en Italie et 19,8 % en Allemagne.

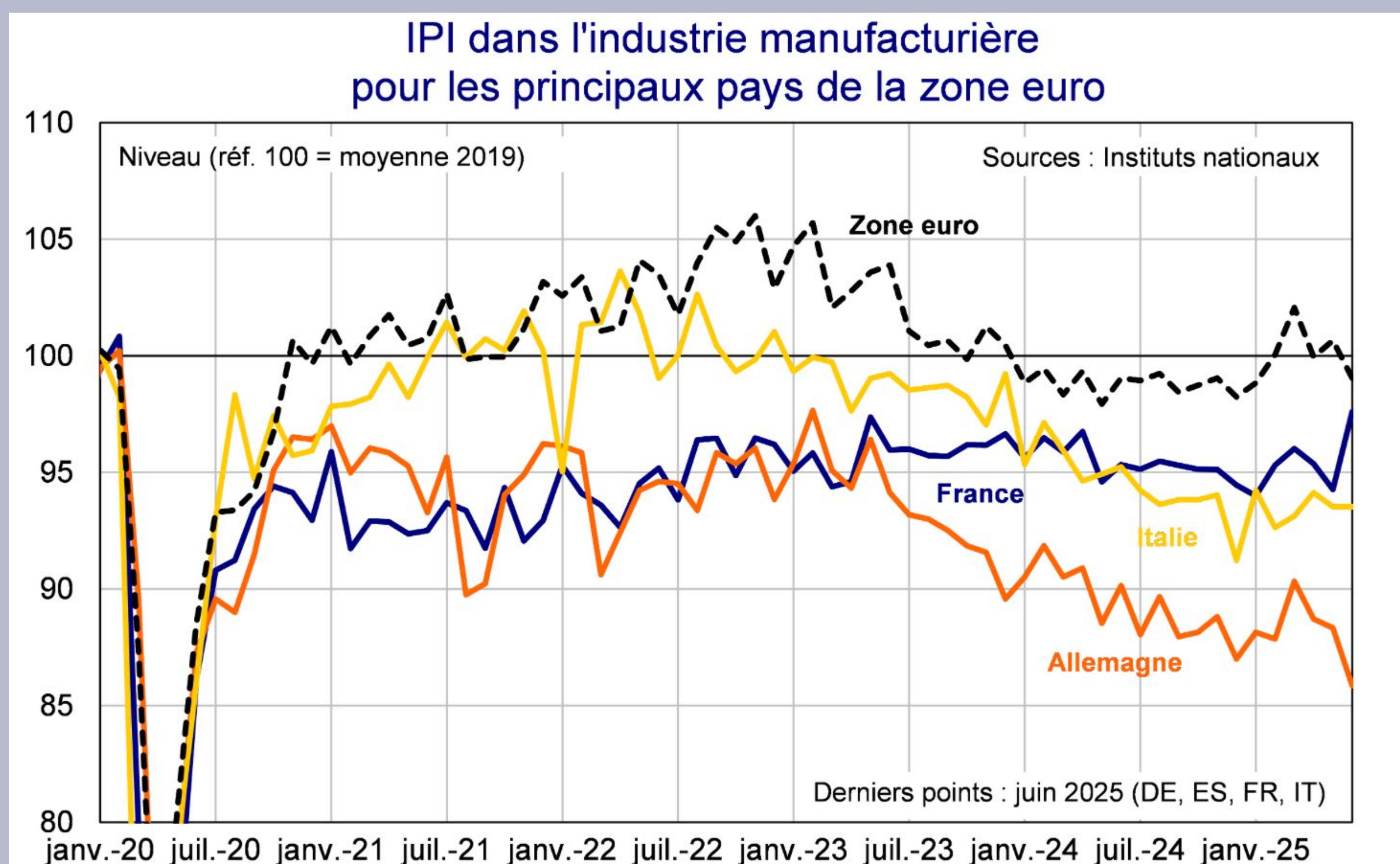
UNE CULTURE MÉTHODOLOGIQUE DIFFÉRENTE

La DG Trésor invite toutefois à interpréter cet écart avec prudence, car il repose en partie sur des conventions statistiques plus généreuses. En France, la valeur ajoutée industrielle est calculée à partir de branches homogènes qui isolent les activités purement manufacturières, tandis qu'en Allemagne elle est mesurée par secteurs d'activité incluant aussi

des services secondaires comme le commerce ou la R&D, ce qui gonfle mécaniquement la part apparente de l'industrie allemande. Ce biais méthodologique explique une partie substantielle de l'écart franco-allemand.

UNE SPÉCIALISATION SECTORIELLE DIFFÉRENTE

Au-delà de la méthode, l'écart traduit aussi une réalité structurelle : l'industrie manufacturière française est davantage concentrée autour de sa branche agro-alimentaire, tandis que les industries de production de biens d'équipements allemandes et italiennes sont bien plus développées. Cette spécialisation différente explique pourquoi, malgré une meilleure tenue conjoncturelle de la production française depuis 2019, le poids structurel de l'industrie française dans l'économie demeure inférieur à celui de ses principaux voisins européens.



DEUX CAUSES STRUCTURELLES : PRIX ET VOLUMES

L'on distingue un effet prix (détérioration des termes de l'échange, notamment sur les denrées tropicales et les produits agricoles) et un effet quantités. Si la dégradation par rapport à 2024 s'explique avant tout par un effet prix, il est souligné qu'entre la fin de la décennie 2010 et 2025, 80 % de la dégradation du solde provient en réalité d'une détérioration des volumes échangés, en particulier pour les boissons, les viandes et les produits laitiers : un phénomène plus structurel que conjoncturel, notamment lié à la décapitalisation tendancielle du cheptel bovin français depuis 2016, c'est-à-dire que le stock d'animaux diminue dans la durée : les éleveurs réduisent progressivement leur troupeau, sans le renouveler au même rythme.

UNE DÉGRADATION SURTOUT MARQUÉE HORS UE

Cette détérioration se matérialise principalement vis-à-vis des pays non membres de l'Union européenne, du fait d'une forte progression des importations (+14,2 % sur un an) et d'un recul des exportations (-3,8 %). Si cette tendance touche l'ensemble de l'Europe, elle reste plus marquée en France qu'ailleurs.





ÉTAT DES LIEUX DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES FRANÇAISES

Source : INSEE, *Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires*, Édition 2024.

UN TISSU DENSE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

En 2020, les industries agroalimentaires (IAA) françaises comptent un peu plus de 17 000 entreprises, dont huit sur dix sont des microentreprises. Elles emploient 451 000 salariés en équivalent temps plein, soit 16 % de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

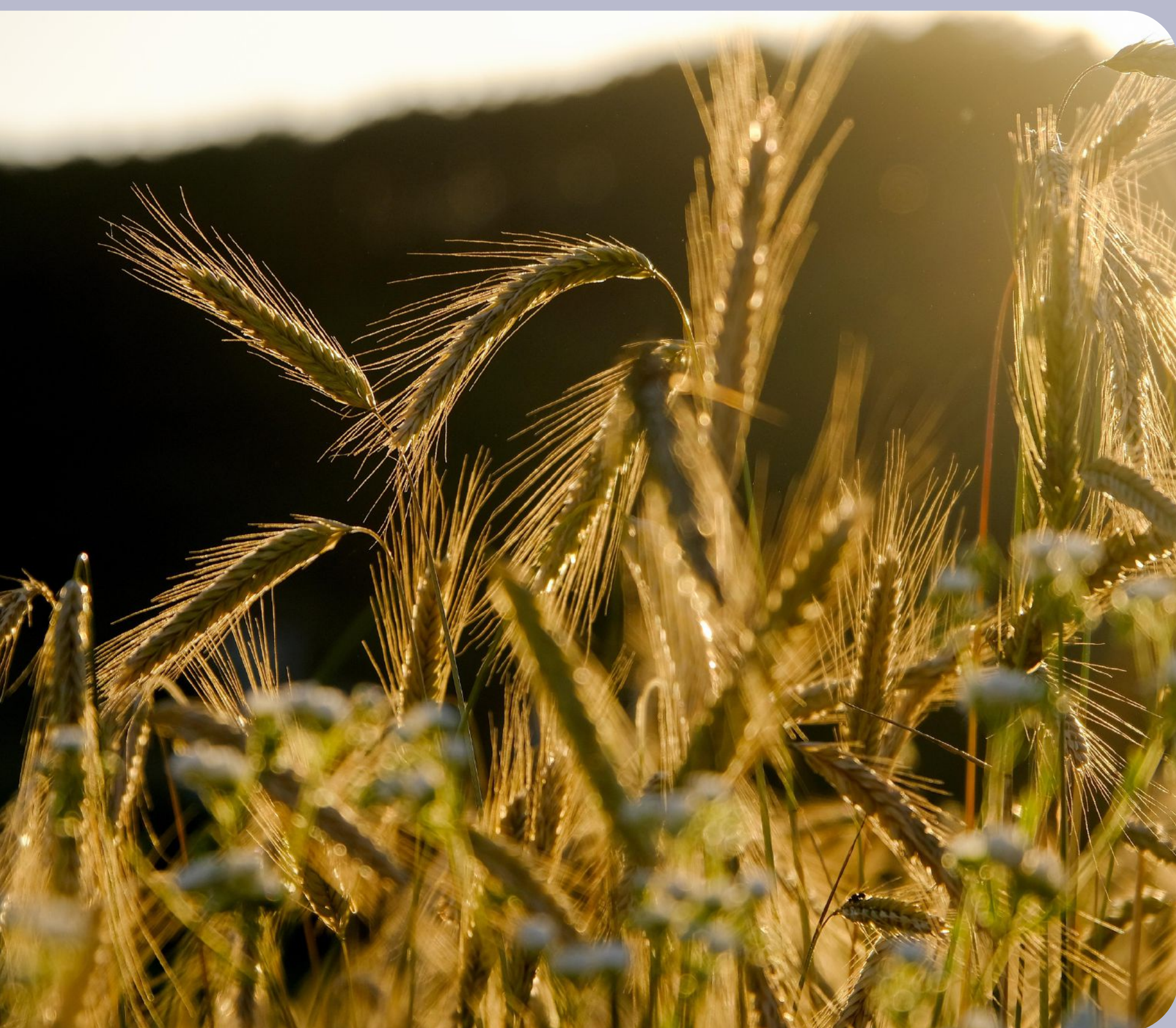
Le secteur représente 21 % du chiffre d'affaires et 17 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. Son taux de valeur ajoutée reste toutefois légèrement inférieur à la moyenne industrielle (21 % contre 26 %), la fabrication de boissons culminant à 28 %, à l'inverse de la fabrication d'huile atteignant seulement 11 %.

UN SECTEUR RÉSILIENT DANS LA DURÉE

Entre 1990 et 2020, alors que l'emploi industriel chutait de 35 %, l'emploi dans les IAA progressait de 5 %. Sur une longue période, la valeur ajoutée du secteur a crû de 38 % en euros constants depuis 1980, contre 61 % pour l'ensemble de l'industrie, mais avec des replis conjoncturels moins marqués lors des crises de 2008-2009 et de 2020. Seuls 24 % du chiffre d'affaires des IAA proviennent de l'export, contre 41 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, avec de fortes disparités : 46 % pour le travail des grains, contre 11 % pour la viande et le poisson.

PRODUCTIVITÉ ET INVESTISSEMENT

Chaque salarié génère en moyenne 90 000 euros de valeur ajoutée annuelle, contre 88 000 euros dans l'industrie manufacturière, avec des écarts importants entre la fabrication de boissons (164 000 euros) et la transformation de viande (63 000 euros). Le taux d'investissement atteint 18 %, contre 14 % pour l'industrie, porté par les microentreprises qui investissent 44 % de leur chiffre d'affaires, contre 15 % pour les grandes entreprises.



INVERSION INÉDITE DANS LE SOLDE D'EXPORTATION AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS

Source : INSEE, *Les entreprises industrielles en 2023*.

Le solde commercial français en produits agroalimentaires est devenu négatif depuis le printemps 2025, une situation inédite pour un secteur historiquement excédentaire.

UNE DÉGRADATION MARQUÉE EN 2025

En moyenne mensuelle sur les mois de janvier à septembre, le solde des échanges de produits agricoles et agroalimentaires (y compris tabac) s'établit à seulement +106 M€ en 2025, contre +540 M€ sur la même période en 2024, soit une baisse de 434 M€ sur un an. Plus précisément, le solde commercial en produits agroalimentaires (hors produits agricoles bruts) est négatif depuis l'été 2025, atteignant son niveau le plus bas depuis le début des années 2000.

LES POSTES RESPONSABLES DE CE REcul

Le repli du solde en valeur s'explique surtout par celui des viandes, des denrées tropicales (cacao, thé, café) et des produits laitiers. En 2025, le solde agricole se dégrade fortement (-110 M€ en moyenne entre janvier et septembre), tout comme les soldes en autres produits alimentaires (-84 M€, notamment le sucre), en denrées tropicales (-76 M€), en viandes (-69 M€) et en produits laitiers (-64 M€). Le solde des boissons continue également de reculer (-71 M€).



ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE EN FRANCE

Source : INSEE, *Le poids de la filière automobile française* : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB, décembre 2025.

Fin 2023, la filière automobile française compte 4 080 sociétés et 329 000 salariés (1,6 % de l'emploi salarié privé). La construction automobile en concentre 84 600 (un quart), le reste relevant des équipementiers, fabricants de biens intermédiaires et activités tertiaires.

La filière génère 31,2 Md€ de valeur ajoutée (1,1 % du PIB), dont 10,9 Md€ pour la fabrication d'équipements, 10,3 Md€ pour la construction automobile. Le secteur, très internationalisé (94 % de l'activité réalisée par des multinationales, contre 78 % pour l'industrie manufacturière), voit ses 68 grandes entreprises concentrer 57 % de la valeur ajoutée. L'activité est freinée par la hausse des coûts : facture énergétique +94 % entre 2019 et 2023, matières premières importées +38 %.

La transition électrique progresse : quasi nulle au début des années 2010, elle atteint 17 % des ventes de véhicules neufs en 2023, avant l'interdiction européenne du thermique prévue en 2035. 40 % des sociétés ont adapté leur activité en 2023 pour l'électrique.

Les perspectives pour 2025 restent moroses : solde d'opinion à -24 points, très dégradé en métallurgie (-44) et plastique/caoutchouc (-40), mais légèrement positif chez les constructeurs (+4). Seules 15 % des sociétés se disent sereines face à la hausse des coûts, à l'incertitude réglementaire et à la concurrence chinoise en Europe.



ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE LA DÉFENSE EN FRANCE

Source : Ministère des Armées,
L'industrie de défense au service des ambitions françaises : de la maîtrise à la supériorité, octobre 2025.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'industrie de défense française connaît une conjoncture nettement favorable, contrastant avec le reste du tissu manufacturier national.

Cette dynamique se mesure principalement par le climat des affaires, indicateur synthétique calculé mensuellement par l'Insee à partir des réponses des industriels sur leurs carnets de commandes, leur production (récente et prévue) et leurs stocks ; ramené à une base 100 (moyenne de longue période), il permet de suivre l'évolution du moral des chefs d'entreprise. Appliqué au champ de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), cet indicateur s'est nettement redressé dès la fin 2021, a atteint des niveaux inédits à l'été 2023, et s'établit à 111 points en juin 2024, un niveau élevé, en léger tassement par rapport au pic de 2023, sous l'effet d'un certain effritement des carnets de commandes.

Cette amélioration conjoncturelle se traduit également par une hausse de la production : l'indice de production industrielle du secteur atteint 109 en avril 2024, soit environ 10 % au-dessus de son niveau moyen de 2022. Cette progression s'accompagne toutefois de tensions croissantes sur l'appareil productif. Le taux d'utilisation des capacités de production dépasse 90 % début 2024, un niveau supérieur d'environ 10 points à celui observé dans le reste de l'industrie. Les difficultés d'approvisionnement demeurent deux fois plus fréquentes dans la défense qu'ailleurs, tandis que les difficultés de recrutement,



bien qu'élevées, ne s'en distinguent pas significativement. À l'inverse, la part d'entreprises déclarant une demande insuffisante reste très inférieure à sa moyenne historique, signe d'un marché structurellement porté par la demande.

Sur le plan structurel, la filière s'organise, autour de neuf maîtres d'œuvre industriels (Airbus, Dassault, Thales, Safran, Naval Group, MBDA, KNDS, Arquus, ArianeGroup) et de plus de 4 000 PME et ETI, sous la coordination du ministère des Armées, qui assure à la fois la commande publique et l'autorisation des exportations.

Sur le plan international, la France conserve son rang de deuxième exportateur mondial d'armement, loin derrière les États-Unis mais devant la Russie et la Chine (SIPRI). Ses dépenses de défense ont atteint 1,9 % du PIB en 2023, se rapprochant de l'objectif de 2 % fixé par l'OTAN, avec plus de 400 Md€ programmés sur la période 2024-2030 au titre de la loi de programmation militaire. En 2025, elles franchissent la barre symbolique des 2%.

Les perspectives demeurent favorables, sous réserve de la levée des contraintes d'approvisionnement, identifiées comme le principal facteur limitant l'augmentation de la production.





ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR INDUSTRIEL DU LUXE EN FRANCE

Source : DGE, *La filière mode et luxe*, septembre 2024.

X.Bouton, H.Dereux, A.Hollocou, *Les industries du luxe en France*, Gestion et management, 2015.

La filière mode et luxe occupe une position dominante à l'échelle mondiale. La France est le premier acteur mondial de la mode et du luxe, un secteur qui représente 615 600 emplois directs et indirects et 154 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises françaises réalisant 25 % des ventes mondiales du secteur. La filière regroupe une grande diversité d'acteurs : grands groupes tels que LVMH, Kering ou Hermès, marques de créateurs et de prêt-à-porter, artisans et façonniers, très majoritairement organisés en PME ou TPE, parfois réunies au sein de petits groupes familiaux, sur des activités allant du textile et de l'habillement au travail du cuir, à l'horlogerie, à la bijouterie et à la joaillerie.

Cette réussite d'ensemble masque toutefois une fragilité structurelle des petits acteurs. Selon l'étude « La mort du geste artisanal » (Bouton, Dereux, Hollocou, 2015), plusieurs savoir-faire ont déjà disparu ou sont hautement menacés : la chaussure de luxe, historiquement concentrée à Romans-sur-Isère, est passée de 437 entreprises et 62 300 emplois en 1980 à 88 entreprises et 5 500 emplois en 2013 ; l'horlogerie du Jura ne compte plus que 80 fabricants et 3 000 employés en 2013, contre 185 fabricants et 7 200 employés en 1995. Les métiers d'art ont vu leurs effectifs reculer de 3 % entre 2003 et 2008 (38 000 entreprises).

L'INTÉGRATION VERTICALE DES GRANDES MAISONS FACE À LA DISPARITION DES SAVOIR-FAIRE

Face à ces menaces, les grands groupes ont engagé un mouvement de rachat et de structuration de leurs sous-traitants stratégiques. La maison Chanel a ainsi créé dès 1997 sa



filiale Paraffection, destinée à regrouper et sécuriser des ateliers plus que centenaires menacés de disparition : le brodeur Lesage (1858), le plumassier Lemarié (1880) ou le bottier Massaro (1894). Le groupe leur apporte un soutien financier et administratif tout en les encourageant à développer une clientèle propre, afin de faire bénéficier l'ensemble de la haute couture de leur pérennité. De son côté, Hermès a procédé au rachat d'ateliers en difficulté, notamment l'orfèvre Puiforcat et les Cristalleries Saint-Louis, suivant la même logique de préservation des savoir-faire menacés. Ce mouvement illustre l'interdépendance entre grandes maisons et petits façonniers : 38 % du coût des ventes de la branche mode et maroquinerie de LVMH était ainsi réalisé, en 2013, par ses sous-traitants. Ces opérations traduisent une prise de conscience des grands groupes, qui préfèrent intégrer les ateliers menacés plutôt que d'en risquer la disparition pure et simple, il s'agit en revanche plutôt d'une stratégie de sauvegarde plus que d'expansion, selon l'analyse de l'étude.

PERSPECTIVES

Le contrat de filière Mode et Luxe 2023-2027, signé entre l'État et les acteurs du Comité stratégique de filière structure une feuille de route pluriannuelle articulée autour du renforcement des compétences et de la formation (via l'Institut Français de la Mode et la campagne de sensibilisation « Savoir pour faire »), du soutien à l'innovation et à la compétitivité des PME et ETI de la filière (notamment par l'accélérateur Bpifrance Mode & Luxe), ainsi que de l'accompagnement de la transition écologique du secteur. L'enjeu central demeure la transmission des savoir-faire artisanaux, condition de la pérennité de l'écosystème derrière les grandes maisons.



Face à ces menaces, les grands groupes ont engagé un mouvement de rachat et de structuration de leurs sous-traitants stratégiques. La maison Chanel a ainsi créé dès 1997 sa filiale Paraffection, destinée à regrouper et sécuriser des ateliers plus que centenaires menacés de disparition : le brodeur Lesage (1858), le plumassier Lemarié (1880) ou le bottier Massaro (1894). Le groupe leur apporte un soutien financier et administratif tout en les encourageant à développer une clientèle propre, afin de faire bénéficier l'ensemble de la haute couture de leur pérennité. De son côté, Hermès a procédé au rachat d'ateliers en difficulté, notamment l'orfèvre Puiforcat et les Cristalleries Saint-Louis, suivant la même logique de préservation des savoir-faire menacés. Ce mouvement illustre l'interdépendance entre grandes maisons et petits faïonniers : 38 % du coût des ventes de la branche mode et maroquinerie de LVMH était ainsi réalisé, en 2013, par ses sous-traitants. Ces opérations traduisent une prise de conscience des grands groupes, qui préfèrent intégrer les ateliers menacés plutôt que d'en risquer la disparition pure et simple, il s'agit en revanche plutôt d'une stratégie de sauvegarde plus que d'expansion, selon l'analyse de l'étude.





QUELLES AMBITIONS GOUVERNEMENTALES POUR LA RELANCE ?

Source : Gouvernement, *Dossier de presse : Ambition pour l'industrie*, 29 novembre 2024.

EMPLOI ET COMPÉTENCES

Pour soutenir le recrutement, France Travail a constitué un vivier de candidats dans 12 métiers en tension (chaudronnerie, soudage, câblage...) : plus de 370 000 offres d'emploi industrielles lui ont été confiées depuis 2023, dont plus des trois quarts pourvues. Côté reconversion, le Fonds National de l'Emploi-Formation (FNE-Formation) est destiné à financer environ 80 000 salariés industriels en 2025, objectif non-confirmé pour l'instant, et un nouveau dispositif « APLD Rebond » doit renforcer l'activité partielle de longue durée en accroissant l'engagement des employeurs à former leurs salariés.

ÉNERGIE

Le plan mise sur une électricité décarbonée et compétitive pour répondre aux besoins croissants de l'industrie (jusqu'à 60 TWh supplémentaires par an dans le scénario de réindustrialisation profonde de RTE). Les contrats d'allocation de productible nucléaire (CAPN), qui succèdent à l'ARENH fin 2025, doivent permettre aux industriels d'accéder à la production nucléaire historique à un tarif proche du coût de production d'EDF.

DÉCARBONATION

L'industrie est présentée comme le secteur ayant le plus réduit ses émissions depuis 1990 (-45 % en 30 ans). Le plan France 2030 (54 Md€) consacre 27 Md€ aux technologies de décarbonation, dont 4 Md€

pour l'industrie lourde. Un budget de 1,55 Md€ supplémentaire est mobilisé pour décarboner les 50 sites industriels les plus émetteurs de CO₂, complété par la relance de l'appel à projets « Decarb Ind » (300 M€). Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), applicable dès janvier 2026, doit rééquilibrer la concurrence avec les produits importés.

FILIÈRE CHIMIE

Confrontée à une crise liée aux surcapacités chinoises et au prix élevé du gaz en Europe, cette filière (4 000 entreprises, 228 000 emplois) doit bénéficier d'enquêtes anti-dumping renforcées et de la reconnaissance stratégique de 15 « molécules plateformes » jugées indispensables aux chaînes de valeur.

AUTRES FILIÈRES STRATÉGIQUES

Pour la sidérurgie (38 000 emplois directs, crise la plus grave depuis 20 ans face aux surcapacités mondiales), le plan prévoit une mise à jour des mesures de sauvegarde de 2018 et un nouveau mécanisme de défense pour l'acier d'ici juin 2026. Pour l'automobile, le Gouvernement maintient le bonus écologique (700 M€) et le leasing social de véhicules électriques (jusqu'à 300 M€), tout en soutenant un fonds de consolidation de la sous-traitance (250 M€) et des critères « Made in Europe » contre le contournement des droits de douane.





FOCUS HISTORIQUE ET IDÉOLOGIQUE

La proto-industrie

Sous l'Ancien Régime, la production française est artisanale, encadrée par les corporations de métiers médiévales. Le colbertisme, au XVII^e siècle sous Louis XIV, impulse un premier essor industriel volontariste avec les manufactures royales (Gobelins,

Saint-Gobain, Sèvres), tournées vers des produits d'exception. Le textile constitue la véritable base industrielle, organisé selon la proto-industrialisation : travail rural à domicile, coordonné par des marchands-fabricants. La métallurgie reste dispersée en petites forges hydrauliques. La Révolution française supprime les corporations, posant les bases juridiques de l'industrialisation, qui démarre véritablement à partir de 1820-1830.

Révolution industrielle (1830-1914)

L'industrialisation française est plus tardive que celle du Royaume-Uni, freinée par une agriculture dominante et une faible démographie. Le textile (Nord, Alsace, Lyon) et la métallurgie (Lorraine, bassin de la Loire) forment les premiers pôles de modernisation. Le chemin de fer accélère les échanges dès 1840-1850.

Âge d'or industriel (1918-1974)

Les Trente Glorieuses (1945-1975) marquent l'apogée : reconstruction, plan Marshall, politique volontariste de l'État. La France développe une industrie lourde (sidérurgie, charbon) et des secteurs de pointe : automobile (Renault, Peugeot, Citroën), aéronautique (naissance d'Airbus dans les années 1970) et nucléaire civil dès 1945 avec le Commissariat à l'énergie atomique, créé par De Gaulle.

Désindustrialisation (1975-2010)

Les chocs pétroliers et la mondialisation entraînent le déclin des secteurs traditionnels : fermeture des mines de charbon (dernière en 2004), effondrement de la sidérurgie lorraine, quasi-disparition du textile face à la concurrence asiatique. La part de l'industrie dans le PIB chute d'environ 24 % en 1980 à 10 % dans les années 2010, l'un des reculs les plus marqués d'Europe.



L'INDUSTRIE FRANÇAISE FACE À SES DEUX LECTURES : L'ÉTAT & L'ÉCONOMIE DE L'OFFRE

DEUX LECTURES INVERSES D'UNE MÊME CRISE

La vision étatiste de l'industrie inverse le diagnostic libéral : ce n'est pas la fiscalité qui freine l'investissement, mais l'insuffisance de la demande et le désengagement de l'État, qui devient un acteur économique à part entière plutôt qu'un frein à corriger. Les libéraux, à l'inverse, voient dans la fiscalité, les normes et le coût du travail les principaux obstacles à la compétitivité. Cette opposition remonte au basculement des années 1970-1980, quand la désinflation compétitive a progressivement supplanté le dirigisme d'après-guerre. Chaque lecture puise sa légitimité dans des moments fondateurs distincts de l'histoire économique française.

LE DÉBAT RIGUEUR/RELANCE À L'ÉPREUVE DES CHIFFRES

En 2025, le déficit public atteint 5,1 % du PIB, la dette 115,6 % et les prélèvements obligatoires 43,6 %. Les étatistes y voient la preuve que l'austérité n'a pas relancé l'industrie, dans la continuité du débat rigueur/relance ouvert dans les années 1980. Les libéraux pointent plutôt la fragilité structurelle des branches intensives en énergie (sidérurgie, chimie de base, verre), toujours en retrait par rapport à 2021, et saluent les rebonds de 2025-2026 (+3,5 % de production manufacturière en juin 2025, +2,2 % sur trois mois au printemps 2026) comme preuve que l'industrie répond dès que les conditions s'améliorent.



LES COURANTS QUI FONT DE L'ÉTAT UN ACTEUR ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE

Le courant communiste prolonge l'héritage des nationalisations de la Libération (1945-1946 : énergie, banques, assurances) puis de 1981-1982 sous Mitterrand (sidérurgie, chimie, électronique).

Ancré dans les bastions ouvriers du Nord et de l'Est, il défend l'idée que la propriété publique protège mieux l'emploi industriel que l'actionnariat privé.

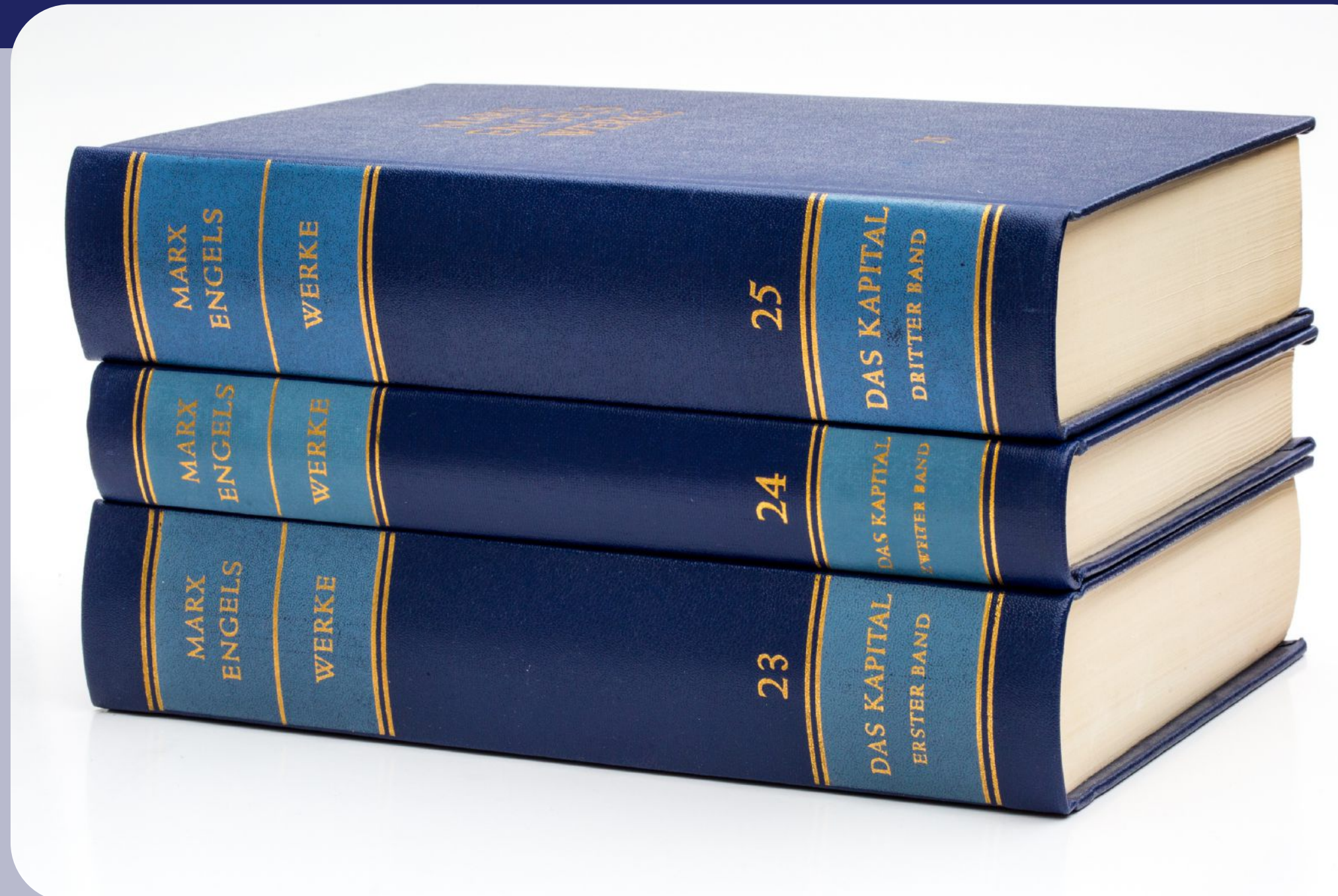
Le **courant interventionniste** se réclame de la relance keynésienne de 1981 : premier budget Mauroy financé par la dépense publique et la hausse des salaires, interrompue dès 1983 par le « tournant de la rigueur ». Ce précédent nourrit toujours le débat sur la viabilité d'une relance isolée dans une économie ouverte.

Le **courant social-démocrate** hérite du compromis mitterrandien puis de la « troisième voie » des années 1990-2000 : accepter marché et intégration européenne tout en réorientant l'investissement public vers des priorités sociales, puis environnementales, évolution du socialisme français vers un keynésianisme européen et écologique.

Le **courant écologiste** puise dans l'écologie politique des années 1970-1980 (anti-nucléaire, critique de la croissance productiviste), mais a évolué depuis les années 2000 vers une écologie « productive », acceptant l'industrie sous réserve de sa réorientation par la puissance publique.

LES COURANTS QUI FONT DE LA LIBÉRALISATION LE MOTEUR DE LA COMPÉTITIVITÉ

L'approche fondée sur l'**attractivité internationale** prolonge l'« économie de l'offre » théorisée fin des années 1970 : baisser les impôts de production, simplifier les normes et présenter le pays comme une destination privilégiée pour l'investissement étranger,



dans la continuité de la désinflation compétitive.

L'**initiative locale** mise sur la décentralisation et la simplification administrative territoriale, jugées plus efficaces pour l'implantation industrielle que les grands plans nationaux.

La **rigueur budgétaire** hérite de la bascule des années 1980, du dirigisme des grandes entreprises publiques vers l'orthodoxie des comptes publics et la défense du travail et de l'entreprise, tout en conservant un rôle affirmé de l'État dans les secteurs stratégiques (défense, énergie).

Le **protectionnisme** s'en distingue en réintroduisant barrières commerciales et préférence nationale, ce qui l'écarte du libéralisme strict tout en partageant sa défiance envers la fiscalité et la bureaucratie.

Source :

Indices de production industrielle, 2025-2026) ; discours officiels et déclarations publiques rapportés par la presse et les comparateurs institutionnels de programmes (2025-2026).

INSEE (comptes nationaux 2025) ; presse et comparateurs institutionnels de programmes politiques (2025-2026).





SURREPRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE DANS LES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Source : INSEE, *Tableau de l'économie française*, édition 2019.

En 2016, sur les 219 000 entreprises françaises exportatrices (9,1 % des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers), l'industrie ne compte que 36 707 entreprises exportatrices. Ce chiffre masque toutefois une intensité exportatrice supérieure à la moyenne : le taux d'exportation atteint 44,3 % dans l'industrie et 30,4 % dans les services aux entreprises, contre 17,4 % dans le commerce qui reste néanmoins le deuxième secteur exportateur en valeur. L'industrie exporte donc proportionnellement bien plus que les autres secteurs, avec un taux supérieur à la moyenne nationale de 29,5 %.

En valeur absolue, l'industrie génère 400 Md€ de chiffre d'affaires à l'exportation, sur un total de 672 Md€ pour l'ensemble des entreprises exportatrices une part très largement majoritaire, alors que ses 36 707 entreprises ne représentent qu'une fraction des 219 000 entreprises exportatrices françaises.

En comptabilité nationale, ce constat se confirme : en 2017, l'industrie manufacturière et les industries extractives représentent 480,6 Md€ d'exportations sur un total de 707,7 Md€, portées par les matériels de transport (122,7 Md€) et les autres produits industriels (199,4 Md€).

L'industrie combine ainsi un taux d'exportation élevé et une contribution en valeur dominante, pilier structurel du commerce extérieur français malgré un nombre d'entreprises proportionnellement restreint.



REJOIGNEZ LE CRSI



* adhésion annuelle valable sur 12 mois glissants.

tarifs : 10€ (-26 ans) ; 30€ (standard) ; 100€ (soutien) ; 500€ (premium)

DÉCRYPTAGE



VACANCES ET SÉCURITÉ

PAR CLAIRE-MARINE GROS, ADJOINTE
AU DIRECTEUR DE CABINET

À l'approche de la saison estivale, cette note synthétise les données du baromètre Odoxa-Verisure pour Le Figaro (1 005 personnes interrogées les 20 et 21 mai 2026) et les chiffres officiels du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) pour 2025, afin d'éclairer l'état du sentiment d'insécurité en France et ses manifestations spécifiques pendant les vacances.

1. UNE PERCEPTION DÉGRADÉE DE LA SÉCURITÉ

Le baromètre Odoxa-Verisure livre un constat préoccupant : 58 % des Français estiment que leur sécurité est mal assurée. Ce chiffre doit être mis en regard de la trajectoire récente : après une amélioration sensible (48 % de jugements négatifs en février 2025), la tendance s'est inversée depuis six mois (58 % en mai 2026).

- Sécurité jugée « mal assurée » : 58%
- Sécurité jugée « très mal assurée » : env. 21%
- Sécurité jugée « assez bien assurée » : 37%
- « Sentiment d'insécurité » personnel (« souvent » ou « de temps en temps ») : 67%

62 % des femmes jugent la sécurité mal assurée, contre 54 % des hommes.

Le clivage politique est encore plus marqué : 79 % des sympathisants RN et 72 % des sympathisants LR partagent ce jugement, contre 65 % chez les sympathisants de gauche et 84 % chez les proches du parti au pouvoir.

À plus long terme, **77 % des Français estiment qu'il y a davantage d'insécurité aujourd'hui qu'il y a dix ans**, 76 % qu'il y en a plus qu'il y a vingt ans, et 75 % plus qu'il y a cinquante ans.

2. DES INDICATEURS STATISTIQUES EN HAUSSE EN 2025

Le dernier bilan du SSMSI (Ministère de l'Intérieur) pour 2025 confirme la remontée de plusieurs indicateurs après une période de stabilisation :

- Agressions physiques : +5%
- Violences intrafamiliales : +5%
- Violences sexuelles : +8%
- Viols et tentatives de viol : +9%
- Victimes d'homicide : +1% (982 victimes)
- Tentatives d'homicide : +5%

S'agissant des atteintes aux biens, **212 000 cambriolages de logements ont été enregistrés en 2025**, soit environ 600 faits par jour. Ce volume, en légère baisse nationale (-3 %), reste très élevé et marque une recrudescence dans les zones rurales et périurbaines.

3. LES VACANCES, VECTEUR D'ANXIÉTÉ : DONNÉES DÉTAILLÉES

3.1 Inquiétude pour le domicile pendant l'absence

56 % des Français se déclarent inquiets pour la sécurité de leur domicile avant de partir en vacances — soit une hausse de 9 points en sept ans. En réponse, **77 % prévoient de mettre en place un moyen de protection** pendant leur absence.

- S'entendre avec voisins/amis pour des passages réguliers : 48%
- Mettre en place un système d'alarme télésurveillée : 33%
- Informer la police/gendarmerie (Opération Tranquillité Vacances) : 28%



- Mettre les objets de valeur en sécurité : 26%
- Piloter l'éclairage à distance : 11%
- Compter sur le chien : 7% (14 % il y a 5 ans)
- Aucune mesure particulière : 23%

Note : l'usage des solutions technologiques (alarme, éclairage à distance) a progressé de 8 % en quatre ans.

3.2 Crainte du squat

54 % des Français disposant d'un bien « squattable » (88 % du panel) craignent que des inconnus profitent de leur absence pour occuper leur résidence, leur jardin ou leur piscine. Ce phénomène n'est pas nouveau : dès 2019, les tribunaux civils avaient rendu près de 1 130 décisions en réponse à des demandes d'expulsion d'occupants sans droit ni titre.

3.3 Insécurité perçue dans les activités de loisirs

L'enquête révèle que **85 % des personnes interrogées font de la sécurité du lieu de vacances un critère déterminant** dans le choix de leur destination (+ 9 points en quatre ans par rapport à 76 % en 2022).

- Faire du jogging seul dans un endroit inconnu : 78%
- Laisser sa résidence de vacances sans surveillance : 73%
- Fréquenter bars, bals, boîtes de nuit : 72%
- Se promener dans un endroit peu fréquenté : 70%
- Laisser son véhicule stationné (parking de plage) : 69%
- Visiter une ville ou un site touristique inconnu : 59%

* (% des répondants percevant « beaucoup ou un peu » d'insécurité dans ces activités — Odoxa-Verisure, mai 2026)

Les grandes villes en France (80 %) et à l'étranger (76 %) figurent en tête des lieux perçus comme peu sûrs, suivies des stations balnéaires (62 %). La campagne et la montagne, jadis synonymes de quiétude, sont désormais considérées comme anxiogènes par près d'**un tiers des Français**.

4. LE HOME JACKING : UNE MENACE EN PROGRESSION

Le home jacking — intrusion dans un domicile occupé, généralement pour dérober des clés de véhicule sous la contrainte — connaît une progression continue. Contrairement au cambriolage classique, sa nature violente génère un traumatisme psychologique durable chez les victimes.

- Cas recensés en 2022 (OCLCO) : 475
- Cas recensés en 2023 (+8 %) : 515
- Estimation 2024 : env. 550
- Part des cambriolages commis en présence des occupants (2024) : env. 40 % (vs 31 % en 2022)
- Objectif principal : vol de véhicule (ONDRP) : 75% des cas
- Régions les plus touchées : Île-de-France, Hauts-de-France, PACA

À noter : en juin 2026, un réseau de home jacking opérant depuis la région nantaise a été démantelé, avec un préjudice estimé à plus de deux millions d'euros. Le coordinateur du réseau dirigeait les opérations depuis sa cellule de détention. Le recours croissant à cette méthode s'explique en partie par le renforcement des systèmes antivol électroniques des véhicules modernes, qui pousse les malfaiteurs à récupérer les clés directement auprès des propriétaires.

SOURCES

- Baromètre Odoxa-Verisure pour Le Figaro, enquête réalisée auprès de 1 005 personnes interrogées par internet les 20 et 21 mai 2026
- SSMSI — Ministère de l'Intérieur, Insécurité et délinquance en 2025 : bilan statistique
- OCLCO (Office Central de Lutte contre le Crime Organisé) — statistiques home jacking 2022-2024
- ONDRP / Daitem — données cambriolages et home jacking 2024-2025
- Le Figaro, « Angoissés par l'insécurité, les Français appréhendent la période des vacances », 24 juin 2026



LA RATP FACE AUX AGRESSIONS ENVERS SES AGENTS

PAR FLORESTAN TÉTAZ, CHARGÉ DE MISSION

Une hausse continue, année après année des agressions : en 2025, la RATP a recensé 1 303 atteintes à l'intégrité physique et 3 129 outrages ou menaces, soit 1 835 plaintes déposées. Ces chiffres confirment une tendance de fond : en 2023 déjà, l'entreprise comptabilisait plus de 1 200 agressions au total, principalement sur les machinistes, agents de station, de contrôle et du GPSR.

Sanctions encourues :

- Outrage : jusqu'à 6 mois de prison et 7 500 € d'amende
- Menace de crime/délit : 3 ans et 45 000 €
- Violence sans ITT : 3 ans et 45 000 €
- Violence avec ITT : 5 ans et 75 000 €
- Mutilation/infirmité permanente : 10 ans et 150 000 €
- Circonstance aggravante systématique : statut d'agent chargé d'une mission de service public

Un accompagnement qui se renforce : permanence juridique 24h/24 et 7j/7, suivi psychologique gratuit via l'IAPR (Institut d'accompagnement psychologique et de ressources) et séances d'EMDR pour les traumatismes. Ce dispositif s'étoffe d'année en année : déjà près de 1 300 agents accompagnés par l'IAPR en 2023, contre près de 800 agents ayant bénéficié spécifiquement d'un suivi EMDR depuis 2023.



LA LITANIE DES
FAITS DIVERS



DU 18 AU 24 MAI

LE 19 MAI

à **Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)**, la BRI Nationale intercepte au terme de plusieurs mois d'investigations un convoi de deux véhicules entre la frontière espagnole et le Pays basque français. Plus d'une tonne de résine de cannabis est saisie dans le véhicule porteur, soit une valeur marchande estimée à deux millions d'euros. Six personnes sont interpellées. Parmi elles figure un ancien convoyeur de fonds condamné en 2022 à dix ans de prison ferme pour le vol d'un fourgon blindé contenant plus de trois millions d'euros, sorti de détention quelques mois seulement avant cette opération.

DANS LA NUIT DU 19 AU 20 MAI

à **Paris (XXe arr.)**, un homme de 53 ans est retrouvé mort rue Jules-Dumien, dans un appartement du XXe arrondissement où il était hébergé par un couple. Son corps présente deux plaies vraisemblablement causées par une arme blanche : l'une au thorax, l'autre au bras gauche. Le couple hébergeur, fortement alcoolisé à l'arrivée des forces de l'ordre, est placé en garde à vue différée et mis en cellule de dégrisement. Le parquet précise que d'autres personnes auraient passé la soirée dans l'appartement et que des voisins ont entendu du bruit et vu des gens quitter les lieux dans la nuit, ouvrant la voie à d'autres pistes. Les investigations sont confiées au 2e district de police judiciaire.

LE 20 MAI

à **Cannes (Alpes-Maritimes)**, un jeune homme est percuté à deux reprises de façon intentionnelle par un conducteur avec lequel il entretient un ancien conflit. Il meurt de ses blessures. Le conducteur se présente de lui-même au commissariat et est mis en examen le 22 mai pour assassinat, délit de fuite et conduite sans permis. Il est placé en détention provisoire.

à **Montesson (Yvelines)**, les sapeurs-pompiers sont alertés par des passants qui découvrent une femme de 36 ans inconsciente et partiellement dévêtue sur le chemin de la Borde, un lieu isolé situé à proximité des berges de la Seine. À l'arrivée des secours, la victime présente son collant déchiré et sa culotte arrachée. Elle est transportée à l'hôpital. Les examens médicaux confirment qu'elle a été victime d'un viol. Une enquête est immédiat-

-ement ouverte par le parquet de Versailles et confiée à la police judiciaire. Le ou les agresseurs restent en fuite.

LE 21 MAI

à **Jœuf (Meurthe-et-Moselle)**, un habitant de Jœuf âgé de 45 ans est blessé par balle à la jambe lors d'une altercation avec un policier affecté au commissariat de Metz, qui se trouve hors service au moment des faits. Les circonstances exactes de la confrontation restent à établir par l'enquête. L'IGPN est immédiatement saisie et devra notamment se prononcer sur l'éventuelle légitime défense du fonctionnaire.

à **Antony (Hauts-de-Seine)**, devant le lycée des Métiers Théodore-Monod, un adolescent armé d'une machette s'en prend à un élève et lui porte un coup à l'épaule. La victime est prise en charge par les sapeurs-pompiers et transportée à l'hôpital en urgence relative. L'agresseur prend immédiatement la fuite. La piste d'une agression sur fond de rivalité entre quartiers est privilégiée par les enquêteurs. Un suspect de 17 ans est rapidement identifié et interpellé. Le parquet de Nanterre confirme une garde à vue pour violences avec arme. Le samedi 23 mai, l'adolescent est présenté au parquet.

DANS LA NUIT DU 21 AU 22 MAI

à **Sarcelles (Val-d'Oise)**, une patrouille de Stains repère une Renault Twingo en infraction et tente un contrôle. Le conducteur refuse et prend la fuite, traversant Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Garges-lès-Gonesse et Sarcelles, franchissant des feux rouges, roulant à contresens, faisant des tours de rond-point en sens inverse et passant sur des voies de tramway, avant de percuter une première fois un véhicule de police. Alors qu'un policier est sorti de son véhicule pour tenter d'arrêter le fuyard, le conducteur accélère délibérément dans sa direction. Alcoolisé et sans permis, le fuyard est finalement bloqué dans un virage et interpellé.

LE 22 MAI

à **Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme)**, des habitants signalent des coups de feu en début de soirée. Les policiers de la BAC découvrent un homme de 18 ans, défavorablement connu de la justice, touché d'une balle dans la tête. Malgré les tentatives de réanimation, il est déclaré mort sur



place. Un pistolet automatique et quatre douilles de calibre 9 mm sont retrouvés au sol. Un homme de 22 ans est ensuite mis en examen pour meurtre.

à Lille (Nord), un homme d'une trentaine d'années est mis en examen et placé en détention provisoire pour association de malfaiteurs terroriste criminelle. Arrêté dans le Sud-Ouest, il est soupçonné d'avoir échangé via une boucle Telegram pro-djihadiste avec deux mineurs de 16 ans interpellés en février 2026 par la DGSI qui projetaient de frapper le centre commercial Euralille ou une salle de concert de Lille. L'un d'eux « a reconnu avoir projeté de commettre une action violente » et « nourrit une fascination pour les figures jihadistes », selon le Parquet national antiterroriste. Pendant sa garde à vue, l'homme écroué conteste tout projet violent en France, estimant que ses conversations Telegram « ne traduisaient aucune intention de passage à l'acte ».

LE 23 MAI

à Villevaudé (Seine-et-Marne), au camping Capfun Le Parc de Paris, deux individus s'en prennent à un adolescent de 17 ans. L'un d'eux sort un couteau et le poignarde au thorax. La victime parvient à regagner le city stade avant de s'effondrer. Il décède malgré les tentatives de réanimation. Le suspect, âgé de 17 ans et originaire de Livry Gargan, est retrouvé blessé à l'avant-bras à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy. Il est mis en examen pour homicide volontaire avec préméditation et placé en détention provisoire. Il était déjà connu de la justice pour des violences sur ascendant en 2024 et un port d'arme en 2025.

à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), un policier hors service tente d'empêcher des individus de forcer l'entrée de son immeuble. Il est violemment frappé et souffre de cinq jours d'incapacité totale de travail. Trois suspects sont rapidement identifiés, interpellés puis convoqués par officier de police judiciaire. Ils devront comparaître ultérieurement devant la justice.

LE 24 MAI

au Mans (Sarthe), vers 13h, des policiers interviennent dans le quartier des Sablons suite au signalement d'un homme qui jette des objets par sa fenêtre. Lorsqu'ils se présentent à sa porte,

l'individu les attaque immédiatement avec plusieurs couteaux. Cinq fonctionnaires sont blessés, deux sont hospitalisés. Face à la détermination de l'assaillant, les policiers font usage de leurs armes. Deux enquêtes sont ouvertes : l'une pour agression sur fonctionnaires, l'autre sur l'usage des armes. Son profil psychiatrique est en cours d'évaluation.

à Rennes (Ille-et-Vilaine), le corps de Théo, un garçon de 11 ans, est découvert au bord de la Vilaine dans le quartier Saint-Hélier, une serviette de bain mouillée nouée très serrée autour de son cou. Malgré une tentative de réanimation, l'enfant est déclaré mort sur place. Un adolescent de 16 ans est interpellé et une fille de 15 ans se présente spontanément au commissariat. Tous deux avouent avoir attiré Théo pour aller pêcher, puis l'avoir étranglé pour lui voler des leurres valant quelques dizaines d'euros, voulant aussi se venger de leurres qu'il leur aurait pris la veille. Ils sont mis en examen pour meurtre aggravé sur mineur et placés en détention provisoire. Aucun des deux n'avait d'antécédent judiciaire.

DANS LA NUIT DU 24 AU 25 MAI

à Paris (XIXe arr.), un adolescent de 16 ans se présente de lui-même au commissariat et déclare avoir tué sa mère et son frère. Rue de Crimée, les policiers découvrent le corps d'un garçon de 14 ans avec une grave blessure à la gorge compatible avec un égorgement, et la mère, quinquagénaire, grièvement blessée à la tête à coups de marteau. Elle est transportée en urgence absolue à la Pitié-Salpêtrière. Le mineur est placé en garde à vue. Un examen psychiatrique est ordonné, l'adolescent souffrant de troubles mentaux connus.



DU 25 AU 31 MAI

LE 25 MAI

à **Vars (Hautes-Alpes)**, une femme de 41 ans participe à un déménagement familial place de la mairie lorsqu'un coup de feu est tiré. Elle est touchée au cou. Ses proches lui portent immédiatement secours avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Elle est hélicoptérée au CHU de Grenoble où son décès est constaté. Une enquête pour homicide volontaire est ouverte. Le tireur reste en fuite.

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, rue de France, à quelques mètres de la Promenade des Anglais, dans le secteur du Centre universitaire méditerranéen, un homme descend d'un Uber lorsque trois individus lui tirent dessus à plusieurs reprises et le poignent avant de reprendre la fuite. La victime reçoit quatre balles dans la cuisse et souffre de plaies par arme blanche au niveau du ventre. Son pronostic vital est engagé. Il est transportée en urgence absolue à l'hôpital Pasteur de Nice. Une enquête pour tentative d'homicide en bande organisée est confiée au Service local de police judiciaire de Nice. Les trois suspects restent en fuite.

DANS LA NUIT DU 25 AU 26 MAI

à **Sevran (Seine-Saint-Denis)**, deux hommes sont visés par des tirs effectués depuis une Peugeot 206 foncée avec trois individus cagoulés à bord, allée Lapérouse dans le quartier des Beaudottes. L'une des victimes est transportée à l'hôpital avec un pronostic vital engagé. Deux suspects sont rapidement interpellés et placés en garde à vue au SDPJ 93. Le quartier des Beaudottes avait déjà été frappé fin mars par une fusillade à la Kalachnikov qui avait blessé deux hommes, dont l'une des balles avait traversé la fenêtre d'une chambre d'enfant.

ENTRE LE 20 ET LE 26 MAI

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, deux phases de perquisitions menées les 20 et 26 mai dans le secteur Fenoglio-de-Briga par la Brigade des stupéfiants du Service local de police judiciaire permettent l'interpellation de 13 personnes — 12 hommes et une femme — et la saisie d'un fusil d'assaut type Famas, d'un pistolet Glock, de munitions, d'une grenade à plâtre, d'un mortier explosif, d'une machette, de stupéfiants et de plus de 20 000 euros en numéraire. Huit personnes

sont déférées en vue de l'ouverture d'une information judiciaire. L'enquête avait débuté en mars 2026 sur un trafic de stupéfiants structuré dans ce secteur de l'est niçois.

LE 26 MAI

à **Montauban (Tarn-et-Garonne)**, un homme suit des militaires du 17e Régiment du génie parachutiste lors de leur footing, profère des menaces à leur encontre en criant notamment « Allah akbar ». Les forces de l'ordre interviennent rapidement. L'individu oppose une forte résistance lors de son interpellation, donnant lieu à un violent corps-à-corps. Deux policiers sont blessés. Le suspect, un ressortissant tunisien de 24 ans, est placé en garde à vue.

à **Grenoble (Isère)**, avenue Rhin et Danube dans le quartier Mistral, des personnes rassemblées devant le siège d'un club de football sont prises pour cible par des tirs en rafale effectués depuis une voiture noire. Au moins neuf étuis sont retrouvés sur les lieux. Un homme de 33 ans meurt malgré une longue réanimation. Quatre autres sont blessés, dont deux en urgence absolue, touchés à la poitrine. La victime décédée comptait 11 condamnations à son actif, dont une prononcée une semaine avant les faits. Les quatre blessés affichent chacun au moins quatre condamnations pour trafic de stupéfiants ou violences. La piste d'un règlement de comptes, possiblement en riposte à une exécution commise à Échirolles, est retenue.

à **Rennes (Ille-et-Vilaine)**, dans un couloir du lycée Bréquigny deux lycéens de terminale âgés de 17 ans se disputent. L'un d'eux sort un cutter et porte deux à trois coups à son camarade, le blessant au torse, à l'abdomen et à l'avant-bras. La victime est transportée au CHU Pontchaillou. L'agresseur se présente lui-même au commissariat dans les heures qui suivent. La victime est à son tour placée en garde à vue le lendemain à sa sortie d'hôpital pour des violences alléguées aux ciseaux commises antérieurement. L'agresseur est mis en cause pour violences volontaires avec arme et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de paraître dans l'établissement.



DANS LA NUIT DU 26 AU 27 MAI

à **Paris (XVIII^e arr.)**, des voisins alertent la police après avoir entendu des hurlements, des appels à l'aide d'une femme et des bruits de coups provenant de l'appartement du rappeur Moha La Squale, de son vrai nom Mohamed Bellahmed, 31 ans. Les policiers se présentent. Le rappeur refuse d'ouvrir. Les fonctionnaires perçoivent distinctement les appels à l'aide, défoncent la porte et pénètrent dans l'appartement. Le rappeur prend la fuite par les toits de l'immeuble dans l'obscurité, mobilisant plusieurs équipes, avant d'être finalement interpellé. La victime, une femme, est prise en charge par les sapeurs-pompiers. Moha La Squale est placé en garde à vue pour violences conjugales à la Brigade locale de protection de la famille du commissariat du XVIII^e. Déjà condamné en juillet 2024 à quatre ans de prison, dont trois ferme, pour violences conjugales, séquestrations et menaces de mort sur six anciennes compagnes entre 2017 et 2021, il avait été libéré en août 2025.

LE 27 MAI

à **Romans-sur-Isère (Drôme)**, une patrouille de police municipale tente de contrôler un conducteur auteur de plusieurs infractions. Il refuse d'obtempérer et prend la fuite. Lors d'une tentative d'interpellation, le chauffard accélère délibérément en direction d'une policière municipale et la percute avec son véhicule. L'agente souffre de douleurs aux jambes mais ne présente pas de fracture. Le suspect est finalement immobilisé par un dispositif stop-stick puis interpellé alors qu'il tente de fuir à pied. Le mis en cause est défavorablement connu des services de police.

LE 28 MAI

à **Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)**, des pompiers interviennent pour un incendie dans un appartement de la rue Waldeck-Rousseau. À l'intérieur, trois corps sont découverts : un homme, une femme et leur fils de 11 ans, tous touchés par balle. Une carabine est retrouvée sur place. Le père aurait abattu sa compagne et leur enfant avant de mettre le feu à l'appartement et de retourner l'arme contre lui-même. La famille ne figurait dans aucun signalement préalable et ne présentait aucun antécédent judiciaire.

à **Alfortville (Val-de-Marne)**, une adolescente de 16 ans est mortellement percutée par un camion malaxeur effectuant une manœuvre pour entrer

dans une entreprise. Les secours ne parviennent pas à la réanimer, son décès est constaté sur place. Le conducteur du camion, soumis à des dépistages d'alcool et de stupéfiants qui s'avèrent négatifs, est interpellé. Une enquête est ouverte.

DANS LA NUIT DU 28 AU 29 MAI

à **Nantes (Loire-Atlantique)**, un major de police de 51 ans, marié et père de trois enfants, est retrouvé sans vie dans les vestiaires du commissariat par ses collègues. Il s'est donné la mort avec son arme de service. « On savait qu'il n'allait pas bien depuis plusieurs mois », confie un fonctionnaire. Les causes sont d'ordre « exclusivement personnel et privé » selon le procureur Leroy. Il s'agit du septième suicide parmi les policiers nationaux depuis le début de l'année 2026.

LE 29 MAI

à **Fleurance (Gers)**, Lyhanna, une collégienne de 11 ans, disparaît à la sortie de son collège. Les enquêteurs s'orientent rapidement vers Jérôme Barella, 41 ans, ancien agent d'entretien dans un lycée gersois. Mis en examen le 1^{er} juin pour enlèvement et séquestration de mineure de moins de 15 ans, il est placé en détention provisoire. Il reconnaît avoir pris la fillette dans son véhicule mais dit l'avoir déposée près de la piscine municipale, version jugée incohérente par la procureure d'Auch. Le 4 juin, un corps est découvert dans un silo à grains désaffecté à Puycasquier, à une quinzaine de kilomètres. Les vêtements correspondent à ceux portés par Lyhanna. L'autopsie établira qu'elle a été violée. Barella faisait l'objet d'au moins six procédures pour violences sexuelles sur mineures, dont une plainte pour viol déposée en août 2025 et restée sans suite pendant neuf mois. Un organisme américain de lutte contre la pédocriminalité avait transmis des signalements à la France sur son comportement en ligne, sans que la justice en soit jamais saisie. Son frère Yannick Barella est également mis en examen pour viols sur une ancienne compagne mineure et une autre victime. Le président Emmanuel Macron reconnaît publiquement un dysfonctionnement de la justice.



LE 30 MAI

au Coteau (Loire), le fils d'une femme de 90 ans qui ne parvient plus à la joindre au téléphone se rend à son domicile du Coteau, dans l'agglomération roannaise. Il y découvre sa mère sans vie. Le 3 juin, le parquet de Roanne annonce la requalification en homicide volontaire après que l'autopsie a révélé plusieurs plaies au cou causées par une arme blanche. Le décès pourrait être antérieur de plusieurs jours à la découverte du corps. L'enquête est confiée à la Division de la criminalité organisée et spécialisée de la Loire. Le 16 juin, un homme de 40 ans, habitant du Coteau, est interpellé après que ses empreintes ont été découvertes dans la salle de bains de la victime. Aucun lien antérieur entre les deux n'est connu du parquet.

DANS LA NUIT DU 30 AU 31 MAI

en France, la victoire du Paris Saint-Germain en finale de Ligue des champions déclenche une nuit de violences sur l'ensemble du territoire. Le bilan final s'élève à un mort, plus de 890 interpellations et 178 policiers et gendarmes blessés. À Paris, une policière de la BAC des Hauts-de-Seine est grièvement blessée par l'explosion d'une bombe

agricole lancée sur son équipage. Un automobiliste en fuite percute la terrasse d'un restaurant du Xe arrondissement, blessant deux clients dont l'un en urgence absolue. Un policier hors service est placé en garde à vue après avoir braqué son arme sur un automobiliste. Un homme à motocross trouve la mort en percutant des blocs de béton sur une bretelle du périphérique porte de la Chapelle. Deux adolescents sont blessés à l'œil par des tirs présumés de LBD, l'IGPN étant saisie.

DANS LA NUIT DU 31 MAI AU 1ER JUIN

à Paris (Ive arr.), rue Saint-Paul, à l'angle du quai des Célestins, un homme de 23 ans circulant est violemment percuté par un automobiliste qui prend immédiatement la fuite, l'abandonnant pour mort sur la chaussée. Des passants alertent les secours. La victime est transportée à l'hôpital en urgence absolue avec le pronostic vital engagé. Une enquête est ouverte pour délit de fuite et blessures involontaires aggravées.



LCI : « Les Français découvrent l'ampleur du sinistre de la justice »

Thibault de Montbrial

AFFAIRE LYHANNA

« LES FRANÇAIS DÉCOUVRENT L'AMPLEUR DU SINISTRE DE LA JUSTICE »



INVITÉ DE DARIUS ROCHEBIN



Regarder sur YouTube



D'APRÈS
INTERSTAT CONJONCTURE
N°129

HOMICIDES	119
VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES	22 064
VIOLENCES PHYSIQUES HORS CADRE FAMILIAL	18 769
VIOLENCES SEXUELLES	11 775
VOLS AVEC ARMES	631
VOLS VIOLENTS SANS ARME	4 425
VOLS SANS VIOLENCE	52 234
CAMBRIOLAGES	18 271
VOLS DE VÉHICULES	9 497
VOLS DANS LES VÉHICULES	18 549
VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES	7 513
DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES	42 675
USAGE DE STUPÉFIAN	25 941
TRAFIC DE STUPÉFIAN	5 052
ESCROQUERIES ET FRAUDES AUX MOYENS DE PAIEMENT	38 593

276 108
CRIMES ET DÉLITS



DU 1 AU 6 JUIN

LE 1ER JUIN

à **Martigues (Bouches-du-Rhône)**, les pompiers découvrent une jeune femme de 25 ans inconsciente et ensanglantée dans son appartement. Elle décède malgré les soins. L'autopsie établit 58 plaies compatibles avec l'emploi d'une arme tranchante, localisées sur le torse, la tête et le cou. Son compagnon, âgé de 40 ans, présent sur place, prétend l'avoir retrouvée inconsciente en rentrant du travail. Il est mis en examen le 3 juin pour homicide volontaire sur conjoint et placé en détention provisoire. Il nie les faits.

à **Privas (Ardèche)**, une fillette de 5 ans échappe quelques minutes à la surveillance de sa mère à la sortie de l'école René-Cassin. Un homme de 79 ans la fait monter dans son véhicule. Il la conduit sur un parking isolé, se livre à des attouchements sexuels, puis l'abandonne avant de rentrer chez lui. La petite fille est retrouvée dans les rues de la ville vingt minutes après sa disparition, sans blessure physique apparente. Le suspect est identifié grâce aux caméras de vidéoprotection et interpellé le lendemain sans résistance à son domicile. Il est mis en examen pour enlèvement, séquestration et agression sexuelle sur mineure de moins de 15 ans, et placé en détention provisoire. Il comparaitra devant le tribunal correctionnel de Privas le 16 juillet 2026. Il était déjà connu de la justice pour des faits similaires.

LE 2 JUIN

à **Toulon (Var)**, un homme torse nu s'est hissé sur le toit d'un pavillon du quartier Pont-de Suve et menace de sauter. Un policier de la Brigade spécialisée de terrain monte le rejoindre. L'homme se débat et les deux glissent ensemble vers le bord de la toiture, à sept mètres de hauteur. L'individu parvient à déverrouiller le système de sécurité de l'étui de l'arme du fonctionnaire avant qu'un collègue ne parvienne à le menotter. La BAC intervient en renfort pour l'immobiliser. Il est finalement interpellé et descendu du toit à l'aide d'une échelle.

DANS LA NUIT DU 2 AU 3 JUIN

à **Paris (XVII^e arr.)**, un homme arrache le collier et la médaille en or d'une femme rue Hélène puis prend la fuite à deux-roues. Lors de son interpellation par une patrouille, il résiste violemment : un policier souffre de deux fractures

au pied droit, soit 30 jours d'incapacité totale de travail, et un second est blessé avec 4 jours d'ITT. À l'issue de sa garde à vue, le parquet le remet en liberté avec une simple convocation judiciaire. Le suspect est sous obligation de quitter le territoire français non exécutée et est déjà connu des services de police. Le syndicat Alliance Police Nationale dénonce un sentiment d'impunité totale.

LE 4 JUIN

à **Oyonnax (Ain)**, vers 3h, des malfaiteurs brisent la devanture d'une bijouterie à l'aide d'un tronc d'arbre arrimé à un utilitaire utilisé comme bélier. Ils emportent environ 500 000 euros de bijoux avant de prendre la fuite. Les auteurs ne sont pas identifiés.

à **Ris-Orangis (Essonne)**, des malfaiteurs attaquent une bijouterie à la voiture-bélier dans la nuit, puis incendient leur véhicule sur place. Le feu se propage à plusieurs commerces voisins, occasionnant 600 000 euros de dégâts. Les auteurs prennent la fuite.

LE 5 JUIN

à **Paris**, cinq hommes sont mis en examen pour avoir blanchi les revenus du trafic de stupéfiants en région parisienne. Une perquisition permet de saisir 270 000 euros en liquide.

à **Yutz (Moselle)**, une course-poursuite engagée après un cambriolage se conclut par des tirs policiers. Un suspect est touché à la jambe et interpellé. Une enquête est ouverte sur les conditions de l'usage des armes.

à **Nanterre (Hauts-de-Seine)**, un livreur de la société DPD est braqué rue des Grands-Buissons par trois hommes encagoulés et armés. Les malfaiteurs s'emparent de l'intégralité de la centaine de colis qu'il transportait, les chargent dans leur propre fourgon et prennent la fuite. Le montant du préjudice n'est pas communiqué. Une enquête pour vol à main armée est ouverte par le parquet de Nanterre.

LE 6 JUIN

à **Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise)**, le corps d'un homme de 21 ans originaire de Seine-Saint-Denis est découvert dans un champ, présentant quatre impacts de balle dans le dos et le torse. Le 8 juin, une femme de 24 ans est mise en examen pour meurtre et placée en détention provisoire. Elle reconnaît avoir tiré. Elle est également poursuivie pour avoir modifié l'état des lieux du crime.



DU 7 AU 13 JUIN

LE 7 JUIN

à **Corneilles-en-Parisis (Val-d'Oise)**, un homme de 32 ans connu des services de police est abattu devant son domicile par des tirs de fusil automatique. Il meurt à l'hôpital. Dix minutes après les coups de feu, un véhicule en feu est découvert à Franconville. À l'intérieur : l'arme du crime, un pistolet-mitrailleur Thompson M1A1, dit Tommy gun, arme américaine datant de la Seconde Guerre mondiale au calibre .45, dont la présence dans une affaire criminelle contemporaine est exceptionnelle. Une enquête pour meurtre en bande organisée est ouverte. Les auteurs restent en fuite.

à **Saint-Just-la-Pendue (Loire)**, un père de 35 ans et une mère de 33 ans sont mis en examen et placés en détention provisoire pour viols incestueux et agressions sexuelles sur leur fille de 7 ans, corruption de mineurs et atteinte sexuelle sur leur chien domestique. L'enquête a été déclenchée après un signalement des services de protection de l'enfance. La fillette, placée chez ses grands-parents à La Réunion, s'était confiée à eux. Une seconde victime émerge : la sœur du père, qui dit avoir été abusée entre ses 7 et 14 ans. Les supports numériques du couple sont saisis. Ils nient les faits.

à **Seysses (Haute-Garonne)**, le corps d'un adolescent de 17 ans est retrouvé sur un chemin isolé, touché par balle au thorax. Il était connu des services de police. Le parquet privilégie la piste d'un règlement de comptes.

LE 9 JUIN

en **Île-de-France**, la BRI et la BRB interpellent cinq hommes qui avaient préparé l'enlèvement d'un technicien de maintenance de distributeurs automatiques de billets. Placés sous surveillance depuis janvier 2026, les suspects ont été arrêtés avant passage à l'acte. Tous ont des antécédents pour vol et ont connu la détention.

dans le **Val-de-Marne**, la Sûreté territoriale du Val-de-Marne frappe simultanément à six adresses à Créteil et Bonneuil-sur-Marne. Onze personnes sont interpellées et placées en garde à vue, soupçonnées de viols en réunion, de captation et de diffusion d'images à caractère pornographique sur une adolescente de moins de 15 ans. Les faits remontent à la fin 2023 et au début 2024.

Les viols auraient été commis de façon répétée, filmés, puis les vidéos utilisées pour imposer le silence à la victime. Toutes les personnes mises en cause étaient mineures au moment des faits.

dans les **Alpes-Maritimes**, la section de recherches de Marseille, avec l'appui du GIGN et d'Europol, démantèle une organisation criminelle internationale de type mafieux spécialisée dans le trafic d'armes, de stupéfiants et d'êtres humains, avec des ramifications en Suisse, Allemagne, Autriche et Belgique, dirigée par un individu actuellement incarcéré en Turquie. Dix personnes, toutes de nationalité turque, sont interpellées, mises en examen, et neuf placées en détention provisoire. Les saisies s'élèvent à près de 1 475 000 euros — espèces, quatre véhicules de luxe, bijoux, trois armes de poing et munitions.

DANS LA NUIT DU 9 AU 10 JUIN

à **Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)**, une patrouille de la BAC 93N repère dans la cité Balagny deux véhicules suspects : une Renault Scénic jouant le rôle de véhicule « ouvrier » suivi d'une fourgonnette de location chargée. À l'injonction de s'arrêter, le conducteur feint d'obtempérer puis accélère brusquement. Une poursuite de plus de vingt minutes s'engage jusqu'au Blanc-Mesnil. Le Scénic s'échappe. La fourgonnette est finalement bloquée. À l'ouverture du véhicule : environ 230 kilogrammes de résine de cannabis, estimés à 425 000 euros de valeur marchande. Un suspect est interpellé sur place. Son complice reste en fuite.

LE 10 JUIN

à **Nanterre (Hauts-de-Seine)**, à l'issue de 48 heures de garde à vue, le chanteur Patrick Bruel, 62 ans, est mis en examen par trois juges d'instruction pour viol, tentative de viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel. Le parquet avait requis sa mise en détention, refusée. Il est placé sous contrôle judiciaire. Dix-sept plaintes le visent pour des faits allégués entre 1991 et 2019, commis en France, en Belgique et au Canada. Il conteste l'intégralité des faits.

LE 11 JUIN

à **Bormes-les-Mimosas (Var)**, une femme de 77 ans est réveillée par un homme qui sonne à sa porte, aussitôt agressée, ligotée et dépouillée à son domicile. Son agresseur, âgé de 50 ans, est condamné à cinq ans d'emprisonnement.



à **Paris (Ville arr.)**, quatre policiers de la brigade territoriale de contact sont placés en garde à vue à la suite d'une interpellation jugée controversée. Trois d'entre eux sont renvoyés devant le tribunal. Leurs collègues dénoncent des mesures disproportionnées et estiment que les fonctionnaires ont agi dans le cadre légal de leur mission.

au **Grau-du-Roi (Gard)**, le corps de Jacqueline, une femme de 86 ans habituée de la station balnéaire camarguaise, est découvert à proximité d'un étang. L'autopsie confirme un décès violent : coups portés à l'aide d'une perceuse, strangulation et égorgement. Des témoins ont vu un jeune homme au comportement étrange fuir les lieux avec une perceuse. Les caméras de surveillance l'identifient. Le mardi 16 juin, un collégien de 15 ans scolarisé en classe de 3e dans la commune, qui était encore en cours le jour des faits, est interpellé et passe rapidement aux aveux. Il aurait agi par besoin viscéral de faire mal, perturbé notamment par une rupture sentimentale récente. La procureure précise qu'aucun lien n'existe entre lui et la victime, choisie au hasard. Le 18 juin, il est mis en examen pour assassinat et placé en détention provisoire. Il est passible de 20 ans de réclusion criminelle.

DANS LA NUIT DU 11 AU 12 JUIN

à **Bourg-lès-Valence (Drôme)**, des riverains signalent la présence d'un homme armé d'un fusil à canon scié dans un immeuble résidentiel. Le suspect, un homme de 24 ans, monte à bord d'une voiture volée et tente de prendre la fuite. Il percute délibérément à deux reprises un véhicule de police. Deux fonctionnaires sont blessés lors des impacts. L'homme est finalement interpellé au terme de la poursuite. Les tests révèlent qu'il se trouve en état d'ébriété et qu'il a consommé du cannabis. L'enquête est ouverte pour tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique, refus d'obtempérer aggravé et détention d'arme.

LE 12 JUIN

à Reims (Marne), une adolescente de 17 ans d'origine congolaise, vivant en foyer, est poignardée à douze reprises à un arrêt de bus entre la gare et la place d'Erlon. Son pronostic vital est engagé et son incapacité totale de travail provisoire est fixée à 30 jours. Elle est transférée au CHU de Reims. Son ex-petit ami est interpellé le lendemain soir. Il est mis en examen le 14 juin pour tentative d'assassinat, violences conjugales et menaces de mort sur conjoint, puis placé en détention provisoire. Il s'agit d'un homme de 28 ans, né en Angola, de nationalité congolaise. Il faisait déjà l'objet d'une enquête en cours pour violences conjugales sur cette même victime au moment des faits, sans avoir été interpellé ni convoqué.

LE 13 JUIN

à **Saint-Étienne (Loire)**, dans la nuit, des cambrioleurs surpris en flagrant délit dans un magasin de vélos accélèrent délibérément avec leur véhicule en direction des policiers de la BAC qui leur barrent la route. Les fonctionnaires font usage de leurs armes à feu. Deux enquêtes sont ouvertes.

à **Montbéliard (Doubs)**, dans la nuit, vers 1h10, un adolescent de 17 ans résidant dans le quartier de la Petite-Hollande est retrouvé inconscient derrière un immeuble avenue du 8-Mai-1945, blessé par balle. Il décède malgré la réanimation. Des traces de sang sur la porte du hall d'entrée indiquent qu'il a tenté de s'y réfugier. Deux personnes sont interpellées mais leurs déclarations sont jugées incohérentes. Un mandat d'arrêt européen est émis le 15 juin. Le suspect principal, né en 2001 à Montbéliard, est arrêté à Benicassim, en Espagne, par la Guardia Civil.



DU 14 AU 20 JUIN

LE 14 JUIN

à **Limay (Yvelines)**, une femme présente sur le parking d'un hôtel social découvre un homme dénudé à l'intérieur d'un véhicule en compagnie d'une fillette de 5 ans. Elle s'interpose et l'homme prend la fuite. La fillette est hospitalisée : elle décrit des actes de viol, et l'examen médical confirme ses accusations. Le suspect est interpellé le lendemain. Il est mis en examen le 17 juin pour viol sur mineure de moins de 15 ans par majeur avec différence d'âge d'au moins cinq ans, et placé en détention provisoire. Il s'agit d'un homme né en Russie en 1964, âgé de 62 ans, domicilié à Paris et ancien résident de cet hôtel social. Aucun antécédent connu.

à **Paris (Vle arr.)**, trois hommes agressent deux policiers à moto lors d'une intervention en soirée, les blessant au visage. Les trois suspects sont rapidement interpellés et placés en garde à vue.
en marge du G7 d'Évian, un accident de la route implique des militaires de la gendarmerie nationale en déplacement pour assurer la sécurité du sommet. Un gendarme perd la vie. Deux autres sont blessés.

à **Pantin (Seine-Saint-Denis)**, une jeune femme est abordée dans la rue par une femme âgée qui lui demande de l'aide pour porter ses courses jusqu'à son appartement situé au septième étage d'un immeuble. Une fois arrivée sur place, la victime se retrouve enfermée à l'intérieur du logement, où se trouve le fils cinquantenaire de la propriétaire. L'homme l'emmène de force dans une chambre et la viole. Elle est ensuite séquestrée et parvient à s'enfuir. La mère et le fils sont placés en garde à vue. L'homme est déjà connu pour des faits de viols, de violences conjugales, de menaces de mort et de violences intrafamiliales, dont l'agression d'un homme de 81 ans. Sa mère apparaît dans d'anciennes procédures pour complicité de viols.

LE 15 JUIN

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, dans la zone piétonne, un homme de 30 ans intervient pour défendre une jeune femme lourdement importunée par un inconnu. Il lui porte deux coups de poing. La victime des coups s'effondre et meurt de ses blessures. L'auteur de l'intervention est mis en examen et placé en détention provisoire. La question de la légitime défense sera appréciée par le juge d'instruction.

LE 16 JUIN

à **Nanterre (Hauts-de-Seine)**, une voiture est délibérément lancée contre la porte du centre pénitentiaire avant d'être incendiée sur place par ses occupants qui prennent aussitôt la fuite. L'enquête détermine si l'acte visait à provoquer une évasion ou à intimider le personnel pénitentiaire.

LE 17 JUIN

à **Villemomble (Seine-Saint-Denis)**, des voisins entendent des hurlements provenant d'un appartement proche de la rue du Général-Leclerc et alertent les secours. Les sapeurs-pompiers découvrent trois victimes présentant des plaies par arme blanche : la compagne du suspect, leur fils de 3 ans touché au thorax avec un pronostic vital engagé, et la mère du mis en cause. L'enfant est transporté en urgence dans un hôpital parisien. Les policiers de la BAC du Raincy interpellent sur place un homme de 30 ans, placé en garde à vue. Une enquête pour tentative d'homicide est ouverte.

à **Paris**, dans le cadre du scandale des violences physiques et sexuelles commises dans des structures périscolaires parisiennes, seize personnes sont simultanément placées en garde à vue.

LE 18 JUIN

à **Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne)**, lors d'une perquisition antidroge, les enquêteurs du service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne découvrent une toile de Pablo Picasso estimée à plusieurs dizaines de millions d'euros, précédemment volée. Six personnes sont interpellées.

LE 19 JUIN

à **La Baule (Loire-Atlantique)**, un avion de tourisme s'écrase. Deux personnes périssent, dont Claude Guillemot, l'un des cinq frères cofondateurs d'Ubisoft, qui pilotait l'appareil. Les causes du crash font l'objet d'une enquête.



LE 19 JUIN

à **Narbonne (Aude)**, sur un chantier quai d'Alsace, Louis, un adolescent de 17 ans est attiré dans un guet-apens. Un groupe de jeunes hommes le roue de coups avec une violence extrême avant de l'abandonner inerte au sol. Personne ne lui porte secours. C'est le lendemain matin, qu'un ouvrier arrivant sur le chantier découvre l'adolescent agonisant. Il succombe à ses blessures le mardi 23 juin. Les suspects ont été identifiés grâce à une vidéo de l'agression diffusée sur les réseaux sociaux, filmée par l'un des agresseurs au plus près de la scène. Son exploitation par les enquêteurs du commissariat de Narbonne conduit à l'interpellation de cinq personnes : deux d'entre elles sont arrêtées à Albi (Tarn), trois à leur descente du train à Narbonne. Tous se seraient connus par le biais des foyers de placement d'Occitanie où ils avaient séjourné. Le 23 juin, les cinq sont mis en examen pour tentative d'assassinat et placés en détention provisoire. Trois d'entre eux sont mineurs, deux sont majeurs de 19 ans. Selon le procureur, ils ont « peu ou pas d'antécédents judiciaires ». Le mobile n'est pas déterminé : la piste d'une vengeance est évoquée. Si la qualification est requalifiée en assassinat, les majeurs encourent la réclusion criminelle à perpétuité.



DANS LA NUIT DU 19 AU 20 JUIN

à **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, une fusillade fait trois blessés par balle. Deux des victimes sont interpellées. L'enquête s'oriente vers un différend lié au trafic de stupéfiants.

à **Montreuil (Seine-Saint-Denis)**, un adolescent de 17 ans est touché par balle à la jambe en pleine rue. Ses agresseurs prennent la fuite. Une enquête est ouverte.

à **Paris (Ive arr.)**, à l'angle de la rue Saint-Paul et du quai des Célestins, un homme de 23 ans circulant à scooter est violemment percuté par un automobiliste qui prend la fuite, l'abandonnant pour mort sur la chaussée. Ce sont des passants qui alertent les secours. La victime est transportée à l'hôpital en urgence absolue, son pronostic vital étant engagé. Une enquête est ouverte. Le chauffard est toujours recherché.

LE 20 JUIN

à **Valenton (Val-de-Marne)**, un homme d'une trentaine d'années, père de deux enfants, est abattu de plusieurs balles devant un restaurant. Son meurtrier prend immédiatement la fuite. Une enquête pour meurtre est ouverte.

à **Valence (Drôme)**, un jeune homme est abattu par balles dans le quartier du Plan. Trois personnes sont interpellées dont deux mineurs. Le parquet privilégie la piste d'un règlement de comptes.

DANS LA NUIT DU 20 AU 21 JUIN

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, la Fédération sportive de la police nationale (FSPN) est victime d'une cyberattaque. Une base de données est mise en vente sur un forum clandestin, exposant potentiellement les données personnelles de plus de 224 076 personnes — pour l'essentiel des policiers, mais aussi des licenciés et des sportifs ayant participé à ses épreuves depuis 2012. Parmi les informations exposées : certificats médicaux, licences sportives et matricules de policiers. L'étendue réelle de la fuite reste à établir par les investigations en cours.



DU 21 AU 30 JUIN

LE 21 JUIN

à **Saint-Jean-Pierre-Fixte (Eure-et-Loir)**, des gendarmes en intervention sont pris pour cibles par un homme qui ouvre le feu. Deux militaires sont sérieusement blessés. Leurs jours ne sont pas en danger. Le suspect est interpellé. Une enquête pour tentative d'homicide sur dépositaire de l'autorité publique est ouverte.

à **Alès (Gard)**, lors d'un vol à main armée commis dans un logement, la BAC interpelle trois hommes. Une perquisition permet de saisir un fusil d'assaut de type Kalachnikov.

au **Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)**, une voiture de police lancée à la poursuite d'un homme à moto-cross refusant d'obtempérer percute accidentellement une passante qui est grièvement blessée à une jambe. L'IGPN est saisie pour déterminer si la course-poursuite s'est déroulée dans le respect des règles en vigueur.

à **Paris (IVe arr.)**, l'entrée du Bonnie Club est visée par des tirs. Deux suspects fuient à scooter. Aucun blessé n'est signalé à l'intérieur de l'établissement.

DU 8 AU 21 JUIN

à **Montmagny (Val-d'Oise)**, quatre femmes sont agressées à l'arme blanche en trois semaines dans le bois de la Butte-Pinson par le même homme : l'une est violée, une autre subit une tentative de viol, deux sont dépouillées sous la menace. Les rapprochements ADN entre victimes permettent d'identifier et d'interpeller en flagrant délit le 21 juin un homme de 36 ans, né en Gambie, titulaire d'un titre de séjour, jusqu'alors inconnu de la justice. Il est mis en examen et placé en détention provisoire. Il encourt trente ans de réclusion criminelle.

DANS LA NUIT DU 21 AU 22 JUIN

à **Paris**, la Fête de la Musique donne lieu à une nuit particulièrement agitée. La préfecture de police recense 148 interpellations à Paris et 243 au niveau national. Le phénomène le plus préoccupant est une vague de piquûres à la seringue, principalement dans les 1er et 4e arrondissements. Plusieurs victimes, très désorientées, sont conduites à l'hôpital. Les substances injectées ne sont pas encore identifiées. Deux viols, plusieurs agressions sexuelles, des tirs au mortier, une rixe avec arme

de poing et des lancers de projectiles sur représentants des forces de l'ordre ont également été signalés.

à **Saint-Ouen**, des policiers municipaux cernés par quinze individus font usage du gaz lacrymogène pour se dégager.

à **Clichy-sous-Bois**, des policiers sont pris à partie.

à **Gagny**, un quadragénaire est interpellé pour des gestes sexuels sur une enfant de 12 ans lors d'un concert.

à **Nogent-sur-Marne**, une adolescente de 15 ans est agressée sexuellement près de la mairie — l'auteur prend la fuite.

LE 22 JUIN

dans les **Alpes-Maritimes**, dix personnes sont interpellées lors du démantèlement d'un réseau de trafic d'armes. Près d'un million et demi d'euros sont saisis lors de l'opération.

LE 23 JUIN

au **Chesnay-Rocquencourt (Yvelines)**, plusieurs malfaiteurs projettent une voiture en feu contre la zone de livraisons située à l'arrière du magasin Le Printemps du centre commercial Westfield Parly 2. Le véhicule s'embrase au contact de l'entrée de service sans que les flammes ne se propagent au bâtiment. Aucune victime. Les auteurs prennent la fuite en abandonnant la voiture sur place. La Brigade de répression du banditisme (BRB) du parquet de Versailles est saisie de l'enquête ouverte pour vol en bande organisée.

DANS LA NUIT DU 23 AU 24 JUIN

en **France**, l'Office mineurs (OFMIN) frappe simultanément dans près d'une vingtaine de départements, du Nord aux Bouches-du-Rhône. En quelques heures, 32 hommes sont interpellés et placés en garde à vue. Une centaine d'enquêteurs, des polices judiciaires locales et plusieurs services de gendarmerie sont mobilisés. Les 32 hommes interpellés sont âgés de 35 à 79 ans et issus de toutes les catégories socio-professionnelles. Tous sont entendus pour détention, diffusion et consultation habituelle de contenus pédopornographiques, infraction passible de cinq ans de prison et de 75 000 euros d'amende.



Les suites judiciaires sont déterminées par parquet par parquet : à Colmar, un homme de 37 ans est renvoyé en comparution immédiate le vendredi 25 juin.

LE 25 JUIN

à **Courbevoie (Hauts-de-Seine)**, un patient poignarde son médecin généraliste en pleine consultation dans un cabinet médical situé dans l'ouest de la ville. Le praticien est retrouvé grièvement blessé, présentant de nombreuses plaies par arme blanche, mais conscient. Un couteau de boucher d'une trentaine de centimètres est saisi sur les lieux. L'agresseur, blessé au bras, est interpellé sans difficulté et placé en garde à vue. Aucun autre patient ni membre du personnel n'est blessé. Selon des témoins, l'homme souffrirait de schizophrénie et aurait déclaré vouloir « en finir ». Le parquet de Nanterre ouvre une enquête pour tentative d'assassinat, confiée au SDPJ 92.

à **Creil (Oise)**, un nourrisson de deux mois est retrouvé en arrêt cardiorespiratoire à son domicile. Réanimé, il est transporté en urgence absolue au CHU d'Amiens, où il décède le lendemain. Des ecchymoses au visage orientent vers des violences intrafamiliales. Le père, 25 ans, reconnaît en garde à vue avoir frappé l'enfant. La mère, 20 ans, nie. Les deux parents sont mis en cause pour meurtre sur mineur de moins de 15 ans, passible de la réclusion criminelle à perpétuité.

LE 27 JUIN

à **Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)**, un automobiliste circulant à contresens force délibérément sur un CRS qui lui fait signe de s'arrêter. Le policier est projeté sur le capot et traîné sur une vingtaine de mètres avant de chuter sur la chaussée, blessé à la tête et aux jambes. Le chauffard prend la fuite et incendie son véhicule à dix kilomètres de là. Il est interpellé le lendemain matin à son domicile par la BAC de Chalon-sur-Saône.

DANS LA NUIT DU 27 AU 28 JUIN

à **Villeurbanne (Rhône)**, un refus d'obtempérer dégénère en longue poursuite à travers la métropole lyonnaise. Le chauffard accélère en direction des véhicules de police, endommage deux voitures. Trois policiers sont blessés.

Neuf déposent plainte. Le conducteur, 32 ans, sans permis, est interpellé et placé en garde à vue pour refus d'obtempérer aggravé et violences aggravées.

à **Nantes (Loire-Atlantique)**, un homme de 19 ans, inconnu des services de police, est tué par balle sur le parking du centre commercial Paridis après que sa voiture a été prise en chasse par un véhicule occupé par cinq personnes. Les responsables sont en fuite. Il s'agit du cinquième homicide par arme à feu à Nantes en moins de deux mois.

à **Fréjus (Var)**, boulevard d'Alger, une bagarre éclate entre plusieurs jeunes. L'un d'eux assène un coup de couteau à la carotide d'un jeune homme de 19 ans, qui est retrouvé inconscient sur la route et décède. Trois autres personnes sont blessées. Le suspect est interpellé et placé en garde à vue, prolongée le lendemain. L'enquête est confiée à la Division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS) du Var.

LE 29 JUIN

à **Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)**, un équipage de police contrôle un véhicule stationné devant une entrée de parking boulevard d'Alsace-Lorraine. Le conducteur redémarre brusquement et traîne l'un des fonctionnaires sur une centaine de mètres avant de prendre la fuite. Grièvement blessé, le policier est évacué en urgence absolue. Le conducteur et son passager sont activement recherchés.

à **Bobigny (Seine-Saint-Denis)**, des passants aperçoivent un homme abandonner un sac-poubelle taché de sang sur un sentier menant au parc de la Bergère, à proximité de la préfecture. Ils alertent aussitôt des policiers qui venaient de quitter le bâtiment. À l'intérieur du sac : le corps d'un nouveau-né. Le parquet de Bobigny ouvre une enquête pour meurtre sur mineur de 15 ans et recel de cadavre, confiée à la sûreté territoriale de Seine-Saint-Denis. Un homme est signalé mais son rôle exact dans cette affaire reste à établir. Il est activement recherché, aucune interpellation n'étant intervenue à ce stade.



DU 1 AU 7 JUILLET

LE 1 JUILLET

à **Sevran (Seine-Saint-Denis)**, un homme de 29 ans est tué d'une trentaine de coups de feu alors qu'il se trouve au volant de sa voiture, touché à de nombreuses reprises notamment à la tête. Le véhicule des agresseurs est retrouvé incendié à Mitry-Mory. Le parquet de Bobigny ouvre une enquête pour meurtre en bande organisée ; la victime, connue des services pour des faits liés aux stupéfiants, était selon Le Parisien proche du clan du rappeur Maes.

à **Toulon (Var)**, le parquet annonce la mise en examen d'une famille varoise soupçonnée d'avoir séquestré et tué deux jeunes militaires ultramarins qu'elle hébergeait, disparus en 2022 et 2023, après la découverte d'ossements dans les Bouches-du-Rhône. Cinq membres de la famille ont été mis en examen fin mai pour traite des êtres humains et séquestrations en bande organisée, dont trois également pour meurtres, et placés en détention provisoire ; une sixième personne est mise en examen pour non-dénonciation de crimes et placée sous contrôle judiciaire.

Le 2 JUILLET

près de l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne), une policière contrôlant un véhicule dans le cadre d'un signalement de colis suspect est traînée sur plusieurs mètres par le conducteur, qui redémarre brutalement avant de prendre la fuite. Blessée, elle est hospitalisée. Une enquête est ouverte et le chauffard reste recherché.

à **Paris (XVI^e arrondissement)**, un livreur Deliveroo, jugé en comparution immédiate, est condamné à 18 mois d'emprisonnement dont 10 mois ferme pour avoir agressé sexuellement une femme dans le hall d'un immeuble le 1^{er} avril. Identifié malgré une fausse identité grâce à son scooter et à un contrôle frontalier, il avait reconnu les faits, confirmés par son ADN.

LE 4 JUILLET

à **Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)**, des mortiers d'artifice sont tirés sur le commissariat en marge de rassemblements festifs après la qualification du Maroc en quarts de finale de la Coupe du monde. Aucun policier n'est blessé. Trois suspects sont interpellés et une enquête est ouverte par le parquet de Bobigny.

à **Béziers (Hérault)**, dans le quartier de La Devèze, deux mineurs de 13 à 15 ans ligotent et menacent avec un tournevis une femme de 94 ans à son domicile avant de le fouiller et de dérober des objets. Localisées grâce au téléphone volé à leur victime, elles sont interpellées et placées en garde à vue ; des expertises doivent déterminer leur âge avant leur comparution devant le tribunal pour enfants.

dans l'Essonne, un homme de 28 ans présenté comme lié à l'ultragauche radicale, est mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste après la découverte à son domicile de tutoriels de fabrication d'armes artisanales, ses publications en ligne appelant à l'action armée contre les forces de l'ordre ayant d'abord alerté les autorités. Placé sous contrôle judiciaire le 8 juillet, une décision contestée en appel par le parquet national antiterroriste, il conteste par la voix de ses avocats toute volonté de passage à l'acte.

LE 5 JUILLET

à **Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**, un homme agresse au couteau plusieurs personnes dans le secteur de la place des Carmes, faisant quatre blessés. Localisé par la police, il se jette sur les fonctionnaires et l'un d'eux fait usage de son arme à trois reprises pour le neutraliser. Le suspect, un homme de 34 ans déjà connu de la justice, est hospitalisé sans pronostic vital engagé, de même que ses victimes ; une enquête est ouverte, aucun élément n'évoquant à ce stade un caractère terroriste.

LE 6 JUILLET

à **Grenoble (Isère)**, dans le quartier de la Villeneuve, une opération mobilisant une centaine de policiers dont le RAID permet l'interpellation de huit membres présumés d'un réseau de trafic de stupéfiants, plusieurs étant également soupçonnés de séquestration avec actes de torture et de barbarie. Une trentaine d'autres interpellations sont réalisées dans l'agglomération, marquée depuis fin 2025 par une guerre de territoires ayant fait dix morts.



DU 8 AU 15 JUILLET

LE 8 JUILLET

au Planay (Savoie), un sapeur-pompier volontaire de 22 ans, le caporal Baptiste Gerfaud Valentin, meurt percuté par un bloc de pierre en combattant un feu de forêt actif depuis le 24 juin. Le ministre de l'Intérieur lui rend hommage ; les causes de l'incendie restent à déterminer, la piste de la foudre étant privilégiée.

LE 9 JUILLET

à Aulnoye-Aymeries (Nord), une adolescente de 17 ans, montée à l'arrière d'un poids lourd en pleine liesse après la qualification de l'équipe de France, chute et est écrasée par le véhicule. Le conducteur, positif à l'alcool, est interpellé et placé en garde à vue ; une enquête est ouverte pour établir le déroulé des faits.

à Marseille (XVe arrondissement), un commando armé ouvre le feu devant un snack de la rue de Lyon pendant le quart de finale France-Maroc, blessant quatre hommes dont deux grièvement. Les auteurs prennent la fuite et incendient leur véhicule ; une enquête pour tentative d'homicide volontaire en bande organisée est ouverte par le parquet de Marseille, un mobile lié au narcotrafic étant envisagé.

LE 10 JUILLET

à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), une étudiante de 21 ans est enlevée sous la menace d'un couteau devant sa résidence universitaire, séquestrée plusieurs heures et violée. Elle parvient à fournir le numéro d'immatriculation du véhicule, ce qui permet l'interpellation rapide d'un homme de 47 ans, condamné en 2013 à 18 ans de réclusion pour viols en série et libéré le 6 juin. Il est placé en garde à vue et une enquête est ouverte pour enlèvement, séquestration et viol.

LE 10 JUILLET

à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), une étudiante de 21 ans est enlevée sous la menace d'un couteau devant sa résidence universitaire, séquestrée plusieurs heures et violée. Elle parvient à fournir le numéro d'immatriculation du véhicule, ce qui permet l'interpellation rapide d'un homme de 47 ans, condamné en 2013 à 18 ans de réclusion pour viols en série et libéré le 6 juin. Il est placé en garde à vue et une enquête est ouverte pour enlèvement, séquestration et viol.

DEPUIS LE 12 JUILLET

la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne) est ravagée par un incendie parti près de l'autoroute A6, sur la commune de Noisy-sur-École. 800 hectares sont parcourus dès la première nuit et environ 900 personnes sont évacuées, sans faire de blessé. Le ministre de l'Intérieur évoque une possible origine volontaire, une dizaine de points de départ de feu ayant été relevés ; l'enquête est confiée à la gendarmerie nationale.

LE 15 JUILLET

à Vedène (Vaucluse), à la barrière de péage d'Avignon-Nord sur l'A7, un automobiliste en fuite après un refus d'obtempérer au Pontet roule sur le pied d'un policier municipal lors d'un barrage. Le collègue de ce dernier fait usage de son arme et touche mortellement le conducteur. Le policier auteur du tir, âgé de 26 ans, est placé en garde à vue ; deux enquêtes sont ouvertes par le parquet d'Avignon, l'une pour refus d'obtempérer visant le défunt, l'autre pour meurtre par personne dépositaire de l'autorité publique visant le policier.



D'APRÈS
INTERSTAT CONJONCTURE
N°130

HOMICIDES	127
VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES	25 203
VIOLENCES PHYSIQUES HORS CADRE FAMILIAL	19 409
VIOLENCES SEXUELLES	20 872
VOLS AVEC ARMES	629
VOLS VIOLENTS SANS ARME	4 503
VOLS SANS VIOLENCE	52 460
CAMBRIOLAGES	18 023
VOLS DE VÉHICULES	9 547
VOLS DANS LES VÉHICULES	17 885
VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES	7 129
DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES	42 898
USAGE DE STUPÉFIANT	24 244
TRAFIC DE STUPÉFIANT	4 393
ESCROQUERIES ET FRAUDES AUX MOYENS DE PAIEMENT	39 178

286 680
CRIMES ET DÉLITS



ILS EN PARLENT DANS LES
MÉDIAS

**BÉATRICE BRUGÈRE****18 mai - CNEWS**

« Les têtes de réseaux ont tous les moyens pour échapper à la justice »

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****19 mai - LE FIGARO**

« L'adresse personnelle, nouvel angle mort de la protection patrimoniale »

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****19 mai - ANEWS**

Sécurité et souveraineté des moyens de paiements

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****20 mai - LA DEPECHE**

« Les délinquants le savent, l'Etat est réticent à déployer sa force légitime »

LIRE L'ARTICLE

**THIBAUT DE MONTBRIAL****23 mai - LE DAUPHINE LIBERE**

« Des centaines de milliers d'euros d'amende pour les organisateurs de rave party »

[**LIRE L'ARTICLE**](#)**THIBAUT DE MONTBRIAL****1er juin - CNEWS**

Ultra violence, quand la fête vire au cauchemar

[**VOIR L'ÉMISSION**](#)**THIBAUT DE MONTBRIAL****1er juin - CNEWS**

« Laisser la rue aux casseurs est le résultat d'une décision politique »

[**VOIR L'ÉMISSION**](#)**THIBAUT DE MONTBRIAL****1er juin - EUROPE 1**

« Seule la force prévue par la loi a une chance de sauver la démocratie »

[**VOIR L'ÉMISSION**](#)

**THIBAUT DE MONTBRIAL****4 JUIN - T18**

« Il y a un choix qui est fait par le gouvernement de ne pas assumer la protection des personnes et des biens »

VOIR L'ÉMISSION**FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER****7 juin - CERIF**

« Il y a un retour du blasphème en Europe »

ÉCOUTER LE PODCAST**THIBAUT DE MONTBRIAL****8 juin - LCI**

« Il faut dire la vérité aux Français »

VOIR L'ÉMISSION**FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER****14 juin - LE FIGARO**

« L'idéologie frériste s'est installée dans les universités »

LIRE L'ARTICLE

**FRÉDÉRIC ENCEL****18 juin - LE VIF**

« Le régime iranien sort gagnant du deal, pas l'Iran »

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****19 juin - CNEWS**

« LFI prépare la prise du pouvoir soit par les urnes soit par les armes »

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****22 juin - LCI**

« Les Français découvrent l'ampleur du sinistre de la justice »

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****30 juin - CNEWS**

« Protéger les Français, priorité de 2027 »

VOIR L'ÉMISSION



THIBAUT DE MONTBRIAL

20 juillet - VA+

« La peur doit changer de camp »

VOIR L'ÉMISSION

THIBAUT DE MONTBRIAL

21 juillet - CNews

« Mon stock de compassion est épuisé »

VOIR L'ÉMISSION



ILS NOUS SOUTIENNENT

CONTINUUM
LAB


AQUILOS

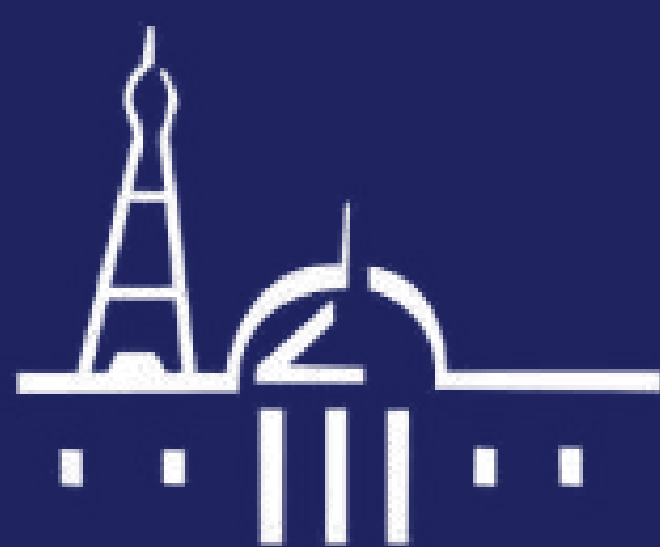
 **DASSAULT
AVIATION**

PREPA
ISP
POLICE / GENDARMERIE

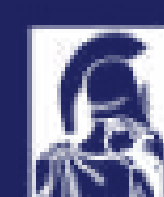


 **MONSHERIF**


GALLICE


Revue Défense Nationale

security
systems
valley 

 **Défense**
Géopolitique et Sécurité

MENTIONS LÉGALES

La Lettre de la Sécurité Intérieure ©Juillet 2026
Tous droits réservés

Directeur de publication : Thibault de Montbrial
Conception, rédaction et réalisation : Olivier Debeney, Claire-Marine Gros,
Sixte Paire, Florestan Tétaz
Crédit photos : Agence du Parnasse, CRSI, Unsplash, Canva

CRSI - Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure
Association Loi 1901 - N° enregistrement W751227813
10 rue Cimarosa - 75116 PARIS - France

Contact : 01 43 80 15 25 - secretariat@crsi-paris.fr - www.crsi-france.fr